

DEMAIN DANS LA PRESSE

Tourner pour le fric

Imaginez un acteur qui avoue franchement avoir fait un film simplement pour le chèque de paye, un auteur qui affirme que l'adaptation de son roman au grand écran est plus ou moins réussie et un réalisateur néo-zélandais qui parle des contraintes de tourner à Hollywood. Peu probable ? Notre journaliste Stéphanie Bérubé s'est rendue à Los Angeles rencontrer les artisans du film *Along Came a Spider* qui sort en salle demain. Morgan Freeman, qui tient le rôle principal, l'auteur James Patterson et le réalisateur Lee Tamahori tenaient tous de semblables propos. Portrait d'une promotion ratée.



À lire demain dans le cahier Cinéma, Arts et Spectacles.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **7-7-5** À quatre chiffres : **1-5-1-2**

LOTO 6/49

1-16-17-24-31-32 Compl. : **15** Extra : **4-6-4-1-2-1**

SUITES DE LA UNE

ÉCRAN

Suite de la page A1

Ottawa aurait eu toutefois plus de problèmes que prévu avec son projet. On ne pourrait, semble-t-il, creuser suffisamment profondément dans la chaussée pour placer des hampes aussi hautes que souhaité.

« Le Canada s'érige comme un mur entre le Québec et le monde », a dit hier, sibyllin, le premier ministre Landry, promettant que son gouvernement allait à l'intérieur des « lois et des institutions assurer la présence et la visibilité maximum au Québec ».

Cet immense écran de télévision sera placé juste devant l'entrée du Centre des congrès de Québec, mais de l'autre côté de René-Lévesque, près de la Promenade des premiers ministres.

Ce panneau LED, bien plus brillant que les tubes cathodiques, est une technologie produite par la compagnie montréalaise Saco Smartvision, qui vend déjà ses écrans dans des stades de soccer partout dans le monde tant ils sont réputés pour leur luminosité. On peut y présenter les reprises des buts, même en plein soleil. U2, les Spice Girls et Céline Dion ont utilisé des panneaux semblables pour leurs spectacles.

Salves politiques quotidiennes

Pas de messages « politiques » au babillard électronique, assure-t-on à Québec, mais on rappellera à satiété que le Québec est « une nation d'Amérique et d'avenir... » Par courtoisie, on présentera les 34 pays participants, mais on en profitera pour mettre en relief les rapports économiques ou culturels entre le Québec et chacun d'eux.

Les stratégies québécoises comptent bien aussi y annoncer les conférences de presses quotidiennes que multiplieront, durant tout le Sommet, des ministres du gouvernement Landry. Aussi, à compter d'aujourd'hui et quasi quotidiennement jusqu'à la fin du Sommet, des ministres feront des conférences de presse pour souligner la position du Québec sur les enjeux dont discutent, à huis clos, les 34 chefs d'État invités par Ottawa.

La vice-première ministre, Pauline Marois, et les ministres Louise Beaudoin, André Boisclair et Diane Lemieux, doivent tirer aujourd'hui, en conférence de presse, les premières de ces salves politiques.

Québec a mobilisé une demi-douzaine de fonctionnaires des Relations internationales, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, pour former le Groupe d'intervention en affaires publiques (GIAP), qui depuis un mois a mis sur pied la stratégie québécoise. C'est là que, par exemple, on a prévu réserver des panneaux publicitaires sur le parcours qu'emprunteront les chefs d'État entre l'aéroport et l'emplacement du Sommet, et utiliser les lampadaires qui ne sont pas déjà occupés par les oriflammes officiels du Sommet.

Mirador de 31 étages

Le groupe a aussi pondé le concept d'affiches géantes de bienvenue, en quatre langues, qui couvriront deux côtés de l'édifice G, de 31 étages. Le « Bienvenue » en français sera même en bleu sur blanc tandis que ce sera l'inverse pour l'anglais, l'espagnol et le portugais, histoire de respecter la « nette prédominance du français » prévue par la Charte de la langue française.

Ironiquement, l'édifice G que Québec aura transformé en colonne Morris deviendra un véritable « mirador » pour les responsables du Sommet. Les Forces unifiées des corps de police occuperont l'observatoire du 31^e étage.

Point de vue imprenable, cette verrière sert habituellement aux touristes pour croquer des images de la Vieille Capitale et du fleuve.

Durant le sommet, des vigiles surveilleront les mouvements des cohortes de manifestants. Des détails seront fournis vendredi au cours de la conférence de presse des policiers. Québec, qui pensait pouvoir y tenir des réceptions pour les délégations internationales, a été éjecté de la salle depuis longtemps.



Photo Reuters ©

Le premier ministre Jean Chrétien a nommé Roy Romanow (à l'arrière-plan) à la tête de la commission d'enquête sur la santé.

RÉCESSION

Suite de la page A1

particulier, aux petits pays dont les économies sont fragiles.

« La libération des marchés ouvre des possibilités énormes, a commenté M. Martin. Elle doit aussi ouvrir la voie à l'amélioration du niveau de vie et à la réduction de la pauvreté. Mais l'ouverture progressive à l'intégration ne peut s'appuyer uniquement sur la croissance économique. On doit mettre au point des stratégies claires qui mettent l'accent sur les besoins. Cela comprend des politiques sociales fortes, des soins de santé, des politiques environnementales vigoureuses, un bon système d'éducation et une bonne formation de la main-d'œuvre qui permettra aux gens de relever le défi de la mondialisation. »

En clair, les pays riches comme le Canada et les États-Unis devront partager la richesse. « Si on est pour avoir le libre-échange, a insisté Paul Martin, il va falloir que les pays développés puissent accompagner ces mesures d'une aide accrue aux pays pauvres dans le but d'améliorer leurs politiques sociales. » Même le nouveau secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, a reconnu hier que les petits pays « avaient des besoins ».

M. O'Neill a d'ailleurs été l'un des plus ardents apôtres hier de l'optimisme économique de ses collègues. « Je suis porté à croire, a-t-il dit, que l'économie américaine vit un niveau modeste de croissance actuellement. Mais cela est à court terme. À long terme, je suis un grand optimiste. »

Sur le plan social, le secrétaire au Trésor de George W. Bush a été impressionné par « la détermination partagée des ministres des Finances de vouloir ensemble augmenter le niveau de vie des gens partout dans le monde ».

Par ailleurs, le ministre Martin

est revenu hier en conférence de presse sur la question des paradis fiscaux, affirmant qu'il était d'accord avec l'OCDE pour qu'ils soient abolis, conscient qu'ils constituent une menace pour l'assiette fiscale des États. Ses collègues des Amériques ont aussi approuvé ce point de vue. « Ce n'est pas quelque chose qui peut se négocier de pays à pays, a cependant expliqué le ministre. Cela doit être négocié sur une base transfrontalière. Cela n'aurait aucun sens de fermer un paradis fiscal et de découvrir qu'il y en a trois ou quatre autres ailleurs. Ce qui doit se faire, c'est obtenir un consensus international sur la nécessité de mettre un terme à ces pratiques. Et je vous le dis, le Canada a pris la tête des initiatives dans ce domaine et nous allons continuer à le faire. »

M. Martin a été pris à partie aux Communes hier sur cette question en raison de la présence de 11 de ses entreprises dans divers paradis fiscaux.

Parmi les autres points majeurs du long communiqué final, les ministres des Finances ont souligné la nécessité de contrer la vulnérabilité aux crises financières par des réformes judicieuses des secteurs financiers. Côté abus financiers, là aussi les ministres se sont entendus pour mettre au point des normes et des codes qui permettront de contrer le blanchiment de l'argent. En ce qui concerne l'important dossier des échanges des services financiers (notamment les banques), les ministres ont conclu que tout cela devra être étudié par un groupe de négociation distinct qui devra aboutir à « un engagement unique ». Les ministres ont reconnu enfin que « la connectivité », soit les communications électroniques, était indispensable pour accroître l'accès aux marchés financiers.

MARIJUANA

Suite de la page A1

Avant d'investir dans une entreprise, qu'elle soit canadienne ou étrangère, le Fonds réalise un « bilan social » où l'on s'assure que les pratiques de la compagnie sont en accord avec les lois, et que les conditions de travail des employés respectent les normes locales en vigueur.

L'usine établie à La Barbe avait ouvert ses portes en 1999. Les activités ont déjà été transférées dans une autre usine, au Mexique. On y fabriquait environ 100 000 des quelque 18,5 millions de douzaines de T-shirts que Gildan vend annuellement dans le monde.

Fondée il y a une quinzaine d'années, l'entreprise montréalaise avait investi 1,5 million dans cette fabrique. Elle voulait ainsi accentuer sa présence à La Barbe où elle a des bureaux administratifs. C'est d'ailleurs dans ce pays qu'elle paie ses impôts.

Les dirigeants de Gildan veulent percer le marché américain en ven-

dant un produit de qualité et à meilleur prix que celui de leurs concurrents.

Des usines locales ont été établies afin de réduire les coûts de production. La récolte du coton s'effectue ainsi dans les champs de Virginie, le tissu est ensuite tricoté puis teint au Québec avant d'être coupé dans la région de New York et expédié, via Miami, au Honduras et au Mexique.

Les T-shirts sont finalement acheminés dans les trois centres de distribution à Montréal, en Caroline du Nord et en Belgique.

Le 24 mars dernier, *La Presse* avait publié un long reportage sur les activités de Gildan dans le cadre du Sommet des Amériques. Les activités de l'usine y étaient décrites dans le détail afin d'expliquer plus concrètement ce que signifie la mondialisation des échanges.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

ROMANOW

Suite de la page A1

néo-démocrate de « farouche défenseur des cinq principes de la loi canadienne ». Rappelons que ces cinq principes sont l'universalité, l'accessibilité, l'intégralité, la transférabilité et la gestion publique.

Roy Romanow sera le seul et unique membre de la commission et remettra son rapport en novembre 2002. Les travaux, qui commenceront dès le mois prochain, devraient coûter 15 millions. Pour M. Romanow, cette commission est ni plus ni moins chargée de « rénover » le réseau de santé canadien. « Je suis prêt à examiner de très près les préoccupations des Canadiens et à développer des réponses sérieuses à ces préoccupations », a-t-il dit.

De son côté, le chef libéral Jean Charest estime que la mise sur pied de cette commission est une excellente initiative en autant que le fédéral accepte réellement de s'ouvrir à une modernisation de l'interprétation des cinq principes de la loi canadienne et qu'il examine également la possibilité de transférer aux provinces des points d'impôt pour financer les soins de santé. Pour assurer la « crédibilité » des travaux de la commission, M. Romanow devra aussi se pencher sur l'impact des compressions effectuées par le fédéral sur les transferts aux provinces.

Le chef libéral a d'ailleurs fait parvenir une missive au premier ministre Chrétien pour lui exposer ses attentes. Il y fait notamment valoir que les travaux de la commission devront respecter les compétences provinciales. « C'est un enjeu majeur pour les citoyens du Québec et on s'attend à ce que le fédéral respecte nos compétences dans cet exercice et qu'il y ait une contribution positive de la part du Québec », dit M. Charest. « Je ne peux que déplorer que la seule réaction de Bernard Landry soit une attaque personnelle à l'endroit de Roy Romanow. C'est une grave erreur », a-t-il ajouté.

Exception faite des réserves du gouvernement du Québec, les représentants des autres provinces se sont montrés plutôt ouverts à la mise sur pied de cette commission. « Si on ne change pas notre façon de définir le système de santé, on ne pourra plus en assumer les coûts. Roy Romanow est un excellent candidat pour présider cette commission », a indiqué le ministre de la Santé de l'Alberta, Gary Mar. Mais cette commission ne doit pas être utilisée « comme une excuse par le gouvernement fédéral pour surseoir à ses engagements en matière de santé », tempère le premier ministre de Nouvelle-Écosse, John Hamm.

PRÉCISIONS

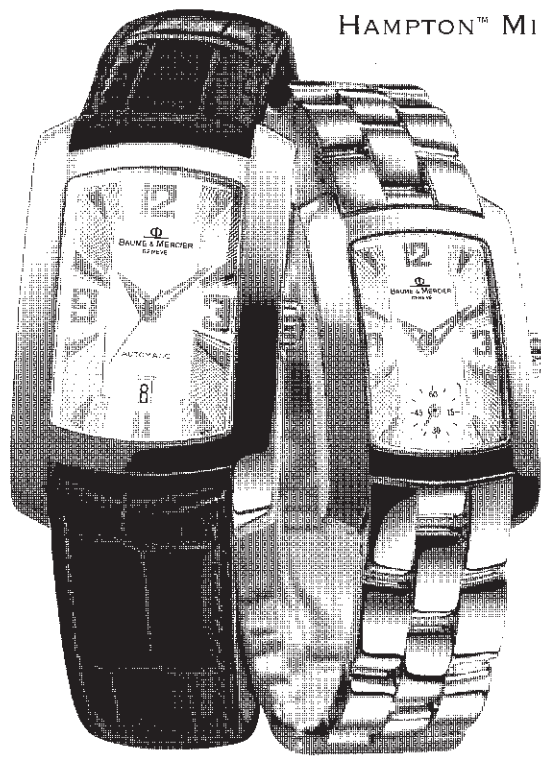
Peine avec sursis pour Chowdhury

Dans notre numéro d'hier, nous écrivions que Abdul Mozid Chowdhury avait écopé d'une peine de huit mois de prison pour une fraude contre l'aide sociale. En fait, il s'agit d'une peine avec sursis, soit huit mois de prison à purger dans la communauté. Il est à noter toutefois que M. Chowdhury devrait tout de même se retrouver en prison ces jours-ci, puisque son appel a été rejeté récemment dans une autre cause où il agissait comme passeur d'immigrants illégaux.

Géré par le CECI

Dans un article du 17 mars, sur l'aide internationale en Haïti, nous faisions état d'un projet de cantines scolaires qu'a cessé de financer l'Agence canadienne de coopération et de développement international (ACDI). Contrairement à ce que nous écrivions, le projet était géré par le CECI et non par le Catholic Relief Service américain. Toutes nos excuses.

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830



©2000 Baume & Mercier, Inc.



CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

ACTUALITÉS

| RÉGIE DU LOGEMENT |

Pas 6000, mais 9000 demandes de fixation des loyers

ANDRÉ DUCHESNE

DE NOUVELLES statistiques compilées par la Régie du logement du Québec et rendues publiques hier indiquent que ce ne sont pas 6000, mais bien 9000 demandes de fixation des loyers qui seront présentées au cours de la présente année, une hausse vertigineuse par rapport à 1999 et 2000.

« Du 1^{er} janvier au 31 mars 2001, nous avons reçu 3631 demandes de fixation, soit le double du nombre compilé pour la même période l'an dernier. Ce nombre devrait atteindre 9000 pour toute l'année 2001 », a confié le responsable des communications de la Régie, Pierre Marchand. L'organisme avait reçu au total 4500 demandes en 2000 et 2718 en 1999.

Hier, *La Presse* publiait que la

projection était de 6000 demandes pour 2001 à la suite des compilations faites par la Régie pour les deux premiers mois de l'année. Avec l'ajout des chiffres pour le mois de mars, la Régie a donc révisé ses prévisions à la hausse.

Est-ce à dire qu'on assiste à une explosion de litiges entre propriétaires et locataires ? Pierre Marchand croit que non. Comme la veille, il a insisté sur le fait que 9000 cas demeure un nombre marginal lorsqu'on retient que le Québec compte autour de 1,3 million de logements.

« Dans les années 1980, alors que les taux d'occupation étaient à la baisse et les taux d'intérêt à la hausse, nous avions jusqu'à 25 000 demandes de fixation par année », a indiqué le porte-parole. À cela, il faut ajouter qu'à l'époque, les au-

diences pour les demandes étaient gratuites, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Chaque demande en fixation des loyers traduit un litige entre un propriétaire et un locataire. Elle survient lorsque les deux parties n'ont pu s'entendre sur la hausse du prix d'un loyer après avoir négocié. Normalement, c'est le propriétaire qui fait cette démarche auprès de la Régie du logement.

Informations inexactes

Par ailleurs, M. Marchand et Pierre Marquis, du Comité logement Plateau Mont-Royal, mettent en garde les résidents du Plateau contre le contenu inexact d'un manifeste distribué actuellement sous forme de feuillet et sur Internet et portant sur l'augmentation des loyers.

Ce feuillet, dont les auteurs demeurent anonymes et où on peut lire dans le bas la missive « Freinons cette hystérie ! » affirme que l'augmentation de base du loyer pour 2001 variera entre 0,7 et 4,8 % selon le mode de chauffage, incluant les taxes municipales. M. Marchand dit plutôt que ce sont des moyennes auxquelles on peut s'attendre, et non des chiffres absolus. De plus, les taxes municipales ne sont pas incluses dans ce calcul.

Autre inexactitude, on parle d'une augmentation de 5 \$ par tranche de 1000 \$ pour des travaux majeurs effectués à l'intérieur d'un logis, alors que l'augmentation réelle est de 5,25 \$ par tranche de 1000 \$.

La missive indique également que si une personne a accepté une augmentation de loyer et qu'elle se sent lésée, elle peut demander à la

Régie une diminution. « Une personne qui accepte une hausse ne peut revenir en arrière. Il est trop tard », réplique M. Marchand.

« Ce genre d'informations peut créer de très mauvais rapports avec les propriétaires », estime de son côté M. Marquis qui s'occupe de la défense des locataires depuis une vingtaine d'années.

Enfin, *La Presse* indiquait hier que les locataires peuvent calculer la hausse de loyer que leur propriétaire est en droit de leur demander en utilisant un formulaire disponible sur le site Internet de la Régie (www.rdl.gouv.qc.ca). Il aurait fallu ajouter que pour utiliser ce formulaire, le locataire doit au préalable obtenir plusieurs données (revenus de tous les loyers, taxes, assurances, coût de l'énergie, etc.) que seul le propriétaire a à sa disposition.

Le Hells Angel
Guy Dubé
arrêté au
Mexique

ANDRÉ CÉDILOT

L'UNE DES CIBLES de la gigantesque raffe menée contre les Hells Angels, Guy Dubé, de la section South, à Saint-Basile-le-Grand, a été arrêté au Mexique, où il était en vacances avec sept autres personnes du milieu interlope montréalais.

Un porte-parole de l'Escouade régionale mixte de Montréal (ERM) a indiqué, hier, que les huit gangsters allaient tous être expulsés par les autorités mexicaines, même si Dubé est le seul à être visé par un mandat d'arrêt.

Dès son retour au pays, Dubé, 34 ans, qui habite Saint-Bruno, sera accusé de trafic de drogue et de gangstérisme. Depuis la semaine dernière, il figurait sur la liste des 10 motards recherchés dans le cadre de l'opération Printemps 2001.

Au moment de son arrestation, Dubé se trouvait dans une résidence de Zihuatenejo, située sur la côte du Pacifique. Il était avec le caïd Claude Faber et deux autres membres des Hells Angels de Lennoxville, Jacques Rodrigue et Georges Beaulieu. Étaient également présents le Rocker Richard Lock, ainsi qu'Alain St-Ge-lais, lié aux Satans Guards du Saguenay, de même que Jacques Benoît et Mario Bonce.

Pris par surprise, les huit hommes n'ont pas résisté à leur arrestation. Même si Dubé était l'unique cible des policiers mexicains, les autres Québécois les ont suffisamment importunés pour qu'ils décident de les écrouer.

« L'immigration mexicaine a probablement décidé qu'elle ne voulait pas d'eux non plus », a expliqué le capitaine Michel Martin. Comme quoi, a-t-il ajouté avec ironie, les forces de l'ordre de ce pays n'ont manifestement pas le même seuil de tolérance que les policiers canadiens !

L'officier de la Sûreté du Québec ne sait pas si Dubé et son groupe était en vacances ou s'ils étaient au Mexique par « affaires ». C'est un secret de Polichinelle qu'une bonne partie de la cocaïne colombienne destinée au marché nord-américain transite par ce pays.

Parmi les « expulsés », Claude Faber, 66 ans, est sans doute le plus connu. Dans les années quatre-vingt, comme bien d'autres, cet ancien bras droit de Frank Cotroni a imité Adrien Dubois et d'autres criminels d'envergure en s'associant au gang de l'Ouest pour faire le commerce des stupéfiants.

Impliqué dans l'assassinat d'un petit truand italien qu'on croyait être un informateur de police, Faber est sorti de prison au début des années quatre-vingt-dix. À l'instar de Cotroni, il avait été dénoncé par le délateur Réal Simard.

Résident de Sainte-Adèle, Faber était roi et maître dans ce coin des Laurentides jusqu'à ce que le Hells Angel David Carrol, de la formation d'élite des Nomads, lui fasse signe de se tasser pour laisser la place aux plus jeunes.

Carrol a depuis le contrôle sur le trafic de drogue dans les bars. L'un des hommes forts des Nomads, il fait partie des 42 motards inculpés en même temps que Maurice Boucher pour une série de 13 meurtres et trois tentatives semblables survenues durant la guerre avec les Rock Machine.



Guy Dubé

PASCALE BRETON

SERGE POIRIER a 36 années derrière lui, mais son plus beau cadeau il l'a reçu récemment, le 27 décembre 2000, lorsque le hockeyeur Mario Lemieux a effectué un retour au jeu.

Ce n'est pas vraiment parce que M. Poirier est un fan du Magnifique, mais plutôt parce qu'il voit en lui l'espoir de la guérison. Comme Mario Lemieux, qui a été victime de la maladie de Hodgkin en 1992, Serge Poirier se bat contre un cancer des ganglions, celui du lymphome de type non hodgkinien. « Avant d'apprendre que j'avais le cancer, je pensais que j'étais immortel, comme bien des jeunes. On ne pense pas qu'on va mourir un jour. Maintenant, je me tourne davantage vers la spiritualité », déclare M. Poirier, assis dans un petit salon de l'hôpital Maison-neuve-Rosemont.

Les douleurs ont commencé à le tenailler à l'estomac en 1995, mais il a dû attendre jusqu'au mois de juillet dernier avant que les médecins ne découvrent son mal. Il a subi huit traitements de chimiothérapie, dont deux très intensifs et douloureux qui duraient chaque fois pendant cinq jours, 24 heures sur 24. « C'était difficile. Un soir, je me suis endormi en pensant que je ne me réveillerais pas le lendemain », confie le convalescent.

Homme passionné, sa vie a été composée de musique depuis des années. Il a participé au Festival de la chanson de Granby, a joué avec des musiciens de renommée mondiale et a enseigné la guitare en ouvrant sa propre école à Montréal-Nord. Maintenant, il se bat pour con-



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse

L'espoir fait briller les yeux de Serge Poirier qui combat un cancer des ganglions.

tinuer à vivre cette passion, mais plus modérément. « J'étais une personne très stressée et je me suis aperçu que ça ne sert à rien de courir,

tout le monde arrive à Noël en même temps », avoue-t-il en disant avoir fait le ménage de ses valeurs.

De l'espoir plein les yeux, il parle de la dernière étape qu'il doit maintenant affronter. Pendant deux semaines, les médecins vont lui faire des prélèvements pour purger sa moelle osseuse et, au début du mois de mai, il sera opéré. Les médecins lui grefferont cette moelle osseuse régénérée ce qui, espère-t-il, enclenchera l'étape de sa rémission. Ses chances sont grandes puisque son cancer a un bon pronostic de guérison. « Il y a toujours un risque de rechute, mais si ça permet de rallonger mon espérance de vie de dix ans, ça donnera peut-être le temps aux médecins de faire du progrès dans leurs recherches pour trouver un autre traitement qui m'aidera », dit-il.

La campagne de la jonquille

Le progrès, la recherche, l'espoir. Pour M. Poirier, une fleur résume désormais cette pensée et c'est la jonquille. Depuis 1959, la campagne de la jonquille permet à la Société canadienne du cancer d'amasser des fonds qui serviront à la recherche, aux services destinés aux cancéreux et à l'éducation populaire. Cette année, la campagne de financement se déroule à partir d'aujourd'hui jusqu'à samedi. Environ deux millions de jonquilles sont en vente à travers le Québec, dans les centres commerciaux et les supermarchés. L'objectif est de recueillir 1,7 million de dollars.

« Pour moi, la jonquille est maintenant la fleur de l'espoir, dit M. Poirier. C'est certain qu'il y en aura une sur ma tombe. »

il y a des gens qui
se distinguent

Mode enfant



Le T-shirt
édition 70

MEXX

D'inspiration années 70,
T-shirt coton-spandex rouge,
28,95 \$. Capri en coton
rose tendre, 44,95 \$.

Offert au Mail Champlain
et à Place Ste-Foy

Mode femme



Le lin frangé

apriori

Jupe longue, en camel
et noir, 269,95 \$, haut
sans manches ourlé
de franges en lin
camel, 159,95 \$,
surchemise assortie,
249,95 \$.



CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-À-PORTER



CARTE LES AILES
MASTERCARD

2935401A



CONCOURS
CALIFORNIA CLOSETS

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs



CARTE-CADEAU
ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-À-PORTER



CARTE LES AILES
MASTERCARD



CONCOURS
CALIFORNIA CLOSETS

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com
Grande ouverture : Centre Bayshore - Ottawa - Août 2001

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

C'est pas grave, mais un petit peu quand même

Rapide portrait, l'autre soir aux nouvelles, de Nathalie Rochefort, la candidate libérale à l'élection partielle dans Mercier. C'est vrai que par sa dégaîne elle collerait plutôt à la caricature que l'on fait des jeunes péquistes. Quand on lui demande pourquoi elle ne l'est pas, péquiste, elle répond : parce que je suis fédéraliste.

Je connais beaucoup de jeunes fédéralistes, plutôt attachants, passionnément engagés dans la défense de cette entité improbable qu'on appelle Le Canada, attachants par leur foi, comme l'étaient jadis (il y a très longtemps !) les jeunes péquistes justement. Pourquoi cette Nathalie Rochefort m'est-elle tombée, à la seconde, sur les rognons ? Je ne sais pas. Quelque chose de fabriqué et de théâtral dans son attitude.

J'aurais gardé pour moi cette réflexion si un minuscule événement n'était venu confirmer mon intuition.

La semaine dernière, c'était l'anniversaire du chum de ma fille, le papa de mes petits-enfants. Ils habitent le comté de Mercier. Vous ne voyez pas le rapport ? Moi non plus. D'ailleurs, je ne savais pas que c'était son anniversaire et franchement, je m'en contrecrisse. La candidate libérale, elle, ne s'en crissait pas ! Même si elle ne connaît pas mon presque gendre, même si elle ne lui a jamais parlé, elle s'est permis de lui téléphoner pour lui souhaiter un bon anniversaire. Elle est tombée sur la boîte vocale : « Bonjour, le message est pour S..., ici Nathalie Rochefort candidate libérale à l'élection partielle dans Mercier, j'appelais pour vous souhaiter un très joyeux anniversaire, j'espère que l'année qui s'en vient vous apportera tout ce que vous désirez, passez une excellente journée. Merci. Au revoir. »

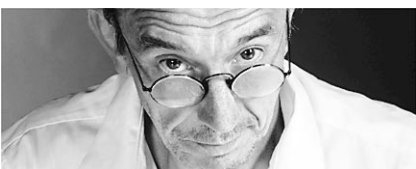
Comme dit mon presque gendre : « C'est pas grave, mais c'est quand même une intrusion dans mon salon, sinon dans ma

vie. Comment a-t-elle su que c'était mon anniversaire ? Qui lui a donné mon numéro ? Je me suis demandé si j'avais déjà rencontré cette conne dans un party et ce que j'avais bien pu lui dire ? C'est pas grave, mais c'est le genre de situation dans laquelle tu te sens toi-même un peu con par contamination. »

C'est pas grave, mais un petit peu quand même. Ce qui me fatigue, moi, c'est la démarche elle-même. Cette jeune femme qui, en 2001, fait campagne comme les politiciens des années 50 qui, d'une élection à l'autre, se souvenaient de votre nom et de celui de vos enfants. Les gogos y voyaient de la déférence, quand ce n'était qu'un show pour les impressionner. De la même façon, cette jeune femme s'amuse à relever les dates de naissance sur les listes fournies par le directeur général des élections, pour souhaiter joyeux anniversaire à des inconnus. Cette initiative maladroite révèle la pauvreté de notre culture démocratique, et au-delà, touche au principe même de la représentation : un candidat député est censé porter un projet et passer beaucoup de temps à convaincre une majorité de gens de sa pertinence. On voit ici que le candidat est surtout occupé à se monter une clientèle comme un vendeur de balayeuses.

Allez vous coucher

JE N'AURAIS jamais dû vous raconter l'histoire de ce bestiau à trois pattes, vous voilà comme des enfants à l'heure du dodo, pas moyen de refermer le grand livre : encore ! Encore !... Le monde est plein de vastes projets (et de quelques démesurés babouins il est vrai) et je suis là à vous raconter une histoire de chevreuil handicapé.



De quoi vais-je avoir l'air au prochain congrès sur le journalisme d'enquête ? Anyway.

Bébé est revenue jeudi dernier. Un faux retour comme elle en fait deux ou trois par hiver, dans la ville même de Granby. Cette fois encore dans la cour de cette école, aux limites sud de la ville, coin Simonds et Denison. C'est la secrétaire de l'école qui a appelé George. Comme chaque fois, la police a dû arrêter le trafic pour permettre au chevreuil de regagner, sur ses trois pattes, la piste de motoneige par laquelle elle était venue. George l'a reconduite, bien entendu. Et elle est repartie ravager, comme quelqu'un qui sait bien que l'hiver n'est pas terminé.

Soit dit en passant, les nouvelles sont moins bonnes pour l'ensemble du cheptel. Comme vous pouvez le lire ou l'entendre ces jours-ci, il y a tant de neige que les chevreuils sont prisonniers pour plusieurs semaines encore de leurs ravages où ils n'ont plus rien à manger. J'ai entendu que 30 % de tout le cheptel provincial pourrait être décimé. De ma fenêtre, j'en voyais un hier s'enfoncer jusqu'au poitrail dans la prairie derrière chez moi, il a mis une éternité pour regagner le petit bois où ils sont une cinquantaine à crever de faim, et encore, je les aide un peu on leur coupant des cèdres.

Pour revenir à Bébé, George prévoit qu'elle sera dans sa cour dans une semaine ou deux. On ira prendre une photo, promis. D'ici là, dodo.

Dick Pound

LE PROCHAIN président du CIO pourrait

très bien être Canadien. Dick Pound, de très loin le plus sérieux des candidats à la succession de M. Samaranch, est une des figures les plus influentes du mouvement olympique, un formidable négociateur, qui ne traîne aucune casserole, ce qui est assez rare dans le mouvement olympique. Si on était dans un autre milieu, je vous dirais que l'élection de M. Pound est chose faite. Mais les vieillards séniles et fantasques du CIO commandent plus de prudence : disons que l'élection de M. Pound est « presque » chose faite.

J'entends dire que son plus redoutable adversaire sera le Belge Jacques Rogge. J'en doute. Le dernier candidat déclaré, le Coréen Kim Un-young est infiniment plus dangereux, mêlé au scandale de la boxe aux Jeux de Séoul et compromis dans bien d'autres affaires pas claires, Kim Un-young est le Mom Boucher du mouvement olympique, il s'est porté candidat moins pour se faire élire que pour négocier son appui, asseoir sa puissance en coulisses. Il est capable de n'importe quoi...

Cela dit, l'élection de M. Pound n'apportera pas au mouvement olympique cette bouffée d'air frais que certains espèrent. Par exemple, il ne faut pas compter sur lui pour débarrasser le programme des Jeux de ses disciplines farfelues, de ses épreuves inutiles et pour mettre fin au ridicule des cérémonies. Pour la dope je ne sais pas, mais je doute qu'il ait le guts de risquer la réputation même des Jeux... Assurément, M. Pound va moderniser le mouvement olympique, moderniser surtout la façon de le vendre, je veux dire que ce n'est pas lui qui va chasser les marchands du temple, au contraire...

Quand les compagnies de transport changent de nom pour contourner la loi

ANDRÉ CÉDILOT

LE GOUVERNEMENT a tout intérêt à modifier la loi afin d'empêcher les « moutons noirs » du transport routier de se soustraire aux décisions de la Commission des transports du Québec (CTQ) en changeant simplement le nom d'une compagnie.

C'est un véritable appel de détresse que vient de lancer la commissaire Louise Pelletier en suspendant pour cinq ans une entreprise de Sherbrooke qui s'était donné une nouvelle raison sociale pour échapper aux griffes de la CTQ.

Dans sa décision du 3 mars, M^{me} Pelletier indique que l'Agence de déménagement Demers a cédé ses trois véhicules à une compagnie à numéros (9092-0281 Québec inc) le jour même où ses dirigeants devaient comparaître d'urgence devant le tribunal administratif, le 12 décembre 2000.

En consultant les fichiers informatisés de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) où sont enregistrés tous les transferts de véhicules, on a découvert que les adresses de la compagnie correspondaient à un entrepôt désaffecté et à un casier postal dans un édifice à bureaux.

Le 6 décembre, le seul camion qu'un inspecteur de la SAAQ a pu vérifier a été mis au rancart en raison de plusieurs défauts mécaniques. Le chauffeur n'avait en sa possession ni papiers d'assurance, ni certificat d'immatriculation, ni permis de conduire. Et il disait ne pas savoir qui était son patron !

À la suite de ces constats, la Commission des transports s'était empressée de suspendre le permis de la compagnie. En dépit de maintes convocations, le propriétaire, Alain Hébert Croteau (c'est le nom inscrit dans les registres de la CTQ en 1999) ne s'est présenté à aucune des audiences. Quant à l'autre administrateur, un certain Duane Ermatinger, il n'a jamais été retracé par les inspecteurs de la SAAQ.

La commissaire Pelletier est d'avis que cette situation pour le moins nébuleuse « a toutes les apparences d'une manoeuvre réfléchie de la part des propriétaires en vue de se soustraire à l'application d'une quelconque mesure administrative ou sanction imposée par la Commission ».

Selon elle, les transporteurs délinquants peuvent continuer à fonctionner à cause d'une lacune dans la loi. En ce sens, a-t-elle précisé, « qu'il n'y a aucune restriction eu égard à la cession ou à l'aliénation de leurs véhicules » tant que la Commission des transports n'a pas rendu sa décision.

À l'en croire, on pourrait remédier au problème en demandant à la SAAQ toute transaction sur les véhicules d'une compagnie dès que celle-ci est convoquée par la Commission des transports. « Une telle mesure pourrait empêcher, sinon prévenir, que des propriétaires et des exploitants puissent se soustraire aux obligations que leur impose la loi en matière de sécurité routière, de protection des usagers de la route et de l'intégrité du réseau routier et, à la limite, de l'intérêt public », écrit M^{me} Pelletier.

Au passage, elle censure la compagnie Discover, dont les camions continuent de rouler après avoir changé de main dans les heures qui ont suivi une décision défavorable du tribunal des transports, le 27 février dernier. La nouvelle entreprise, Power Transportation, a presque le même personnel et occupe les mêmes bureaux que Discover, à L'Assomption.

À la Commission des transports, on promet de corriger la situation. « On cherche la façon d'améliorer le processus actuel, et il y a plus qu'une option », a déclaré son porte-parole, Bertrand Bergeron. D'autre part, il a indiqué que la nouvelle enquête sur la compagnie à numéros qui a remplacé Discover est terminée. Reste maintenant aux avocats de la Commission à décider ce qu'il adviendra.

Objectif 2005 : 100 morts de moins par année sur les routes

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC – D'ici 2005, Québec se donne pour objectif de soustraire une centaine de morts au bilan routier afin de le ramener sous le seuil des 650 décès. Le volet routier de la politique de sécurité dans les transports du ministère des Transports vise une réduction de 15 % du bilan d'ici quatre ans.

Cela impliquerait également de faire passer le nombre d'accidents avec blessés graves à 4750, comparativement à 5226 en 1999. Le nombre de décès en 1999 s'élevait à 759.

Le MTQ et la Société de l'assurance automobile du Québec, dont le plan stratégique 2001-2005 a été aussi déposé hier à l'Assemblée nationale, entendent s'attaquer particulièrement aux accidents impliquant des véhicules lourds, dont le taux de mortalité est 2,7 fois plus élevé que pour l'ensemble des véhicules.

« Pour le ministère, cette constatation demeure une préoccupation importante, surtout dans le contexte de la déréglementation et de l'ouverture du marché »,



Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Accident sur le tablier du pont Champlain

précise le MTQ, qui compte y arriver en mettant en oeuvre des recommandations — en matière de formation et de nouvelles technologies notamment — d'une table de concertation impliquant l'industrie.

La SAAQ se donne pour cible une réduction de 15 % du nombre de décès et de blessés graves dans des collisions impliquant des camions. Cela ramènerait le bilan à 120 morts et 380 blessés graves.

La cible de réduction est de 10 % en ce qui concerne les morts et blessés causés par la conduite avec capacités affaiblies, la vitesse excessive, les conducteurs à haut risque et l'état mécanique déficient

des véhicules. Quant au nombre de décès de motocyclistes, qui a atteint le nombre effarant de 73 en 2000, la SAAQ veut le réduire de 10 %, tout comme le nombre de décès et accidents de piétons.

La SAAQ se fixe de plus l'ambitieux objectif de faire passer le taux d'utilisation du casque protecteur par les cyclistes à 75 % d'ici quatre ans. Il était de 27 % seulement en 1998.

Le nombre de décès sur les routes a chuté de 42 % depuis 15 ans au Québec. Québec compte poursuivre la tendance par un entretien efficace et la correction des infrastructures routières dans les zones les plus dangereuses.

Le MTQ reconnaît cependant que le réseau est parvenu « à maturité » après de 30 à 40 ans d'usage, ce qui nuit également au développement de l'économie. « Actuellement, nos infrastructures routières sont dans l'ensemble de qualité moindre que celle des États voisins », précise son plan stratégique.

Aussi le ministère se donne-t-il pour objectif de réduire de 50 % d'ici 2005 l'écart entre la qualité des nos routes stratégiques pour le commerce et celles des États du nord-est des États-Unis. En 2000, 73 % des chaussées de ce réseau étaient jugées en bon état au Québec, comparativement à 80 % (en 1999) dans ces États américains.

Faillite officielle

La plus grande liquidation de tapis persans

Dans l'affaire de la faillite de
Tabriz Galerie d'art Liquidation
autorisée par le syndic

Énorme sélection de tapis persans
haut de gamme, noués à la main

(35 000 pi car. soigneusement choisis, laine, soie
ou mélangé) aux plus bas prix possibles.

Apportez vos échantillons
et les bonnes dimensions, s.v.p.

Bel assortiment de
tapis tels que Nain,
Tabriz, Qum (pure
soie), Bidjar, Maschad,
Moud, Kashan, tapis
tribaux et tapis de
passage, grand choix
de dimensions
et de motifs

Réductions
radicales.

Jusqu'à

70%

Basé sur l'opinion
d'évaluateurs
professionnels.

Jeudi
5
11 h à 20 h

Vendredi
6
11 h à 19 h

Samedi
7
10 h à 19h

Liquidation de faillite de Tabriz galerie d'art
appartenant à et exploitée par C. Amico

4054, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 342-5550 • (514) 342-8111

DÉCARIE	VICTORIA	LUCERNE
JEAN-TALON	4054	

4 rues à l'est de Décarie (près de Victoria)

Économisez plus que ce que vous aviez prévu dépenser (jusqu'à 70 % de rabais)



SOMMET DES AMÉRIQUES QUÉBEC 2001

L'Argentine rassure ses partenaires de la ZLEA

Le ministre des Finances Domingo Carvalho prévoit la résurrection économique de son pays

GILLES TOUPIN

TORONTO — La bête noire, l'empêcheur de tourner en rond de cette réunion des ministres des Finances de l'hémisphère occidental, c'était dès le départ l'Argentine et sa crise économique assortie d'une longue récession de 33 mois. Inutile de dire que le nouveau ministre de l'Économie de la troisième économie d'Amérique latine, Domingo Carvalho, était attendu à Toronto comme celui qui allait sauver ou faire échouer la rencontre.

Une crise économique de l'envergure de celle qui secoue l'Argentine, avec son taux de chômage à 15 % (il était à 7 % en 1989) et ses 13 millions de pauvres sur une population de 36 millions d'habitants, est un ingrédient parfait pour faire échouer tout projet d'intégration économique comme celui de la Zone de libre-échange des Amériques.

Eh bien ! si l'on en croit les principaux grands argentiers qui ont interrogé en long et en large, hier, M. Carvalho, l'économiste formé à Harvard a passé le test. Avec sa verve et sa sûreté d'élocution, le ministre a convaincu ses pairs que non seulement l'Argentine, avec son économie de 280 milliards US, allait se sortir de ce mauvais pas, mais qu'elle allait rapidement renouer avec une croissance forte.

Paul Martin, président de la rencontre et ministre canadien des Finances, a été le premier à s'entretenir avec Domingo Carvalho mardi soir. « Il ne fait aucun doute, a-t-il dit hier, qu'il a pris les mesures nécessaires et qu'il a réussi à nous communiquer sa grande confiance dans le bien-fondé de ses actions. »

M. Martin se dit rassuré et il écarte le scénario du pire qui voudrait que ce qui se passe en Argentine puisse se propager au Brésil et au reste de l'Amérique du Sud. Le ministre des Finances a d'ailleurs discuté



photo AFP

Le ministre des Finances du Canada, Paul Martin, peine à se faire une niche entre ses homologues d'Antigua-et-Barbuda, Asot Michael (à gauche), et de l'Argentine, Domingo Carvalho.

hier de cette question avec son homologue brésilien, Pedro Sampaio Malan, et avec ses autres homologues de l'Amérique latine. « Tout le monde, a-t-il dit, semble être confiant que ce n'est pas comme la dernière fois avec la crise en Russie, par exemple, que les Argentins ont pris les mesures nécessaires et que la contagion n'arrivera pas. »

Même son de cloche du secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, qui a dit que Carvalho était « un héros en Argentine ».

« J'ai été très impressionné par sa connaissance de l'histoire économique de l'Argentine et par son patriotisme lorsqu'on lui a demandé de prendre du service dans un contexte d'une déroute majeure de l'économie. J'ai été frappé par ce qu'il a dit sur les aspects précis du programme qu'il a mis en place avec le président de la Rua pour ramener l'Argentine sur la voie de la stabilité financière. »

« J'ai été enchanté, a ajouté en souriant Paul O'Neill, qu'il m'ait dit qu'il n'avait pas besoin d'une injection supplémentaire de fonds. »

Non seulement l'Argentine essuie une longue récession, qui constitue la pointe de l'iceberg de ses maux économiques, mais elle n'a pu récemment faire face à certains remboursements de sa dette. En trois mois, trois ministres se sont succédé à l'Économie. M. Carvalho a pour sa part réussi à obtenir des pouvoirs d'urgence pour une durée d'une année, ce qui lui permet d'agir sans passer par le Congrès brésilien pour mettre en place une nouvelle loi dite « de la compétitivité ». Les Brésiliens ont vivement manifesté contre un plan d'austérité de 4,5 milliards US imposé au pays par les institutions internationales en retour d'un prêt de dépannage de 40 millions US.

Domingo Carvalho, entre autres mesures prévues à sa loi, veut imposer un nouvel impôt sur les transactions bancaires qui pourrait rapporter au Trésor plusieurs milliards de dollars. Il promet de réformer le système des impôts d'ici un an pour enrayer l'évasion fiscale endémique. Il songe de plus à l'imposition de tarifs protectionnistes pour certaines industries argentines même si cela risque de heurter les accords commerciaux, signés dans le cadre du Mercosur, avec le Brésil.

« Dans les mois prochains, a dit encore Domingo Carvalho en conférence de presse, nous allons renouer avec la croissance en Argentine. Et nous serons très heureux de voir que cette nouvelle croissance va se propager aux autres pays environnants de l'Amérique latine. »

cyberpresse.ca Pour en savoir plus sur le Sommet des Amériques, consultez les fiches des pays, une sélection d'hyperliens et d'analyses. Tapez: www.cyberpresse.ca/sommet

Les syndicats des Amériques veulent poursuivre le Canada pour non-respect des droits de la personne

VINCENT MARISSAL

BUENOS AIRES — Dénonçant les mesures de sécurité déployées pour le Sommet des Amériques, les syndicats de tout l'hémisphère songent à poursuivre le Canada pour non-respect des droits de la personne.

L'Organisation interaméricaine des travailleurs (ORIT), un regroupement de syndicats représentant 45 millions de travailleurs dans les deux Amériques, menace de porter plainte contre les douanes canadiennes devant la Cour des droits de la personne de l'Organisation des États américains.

L'ORIT, un des gros canons de l'antimondialisation dans les Amériques, reproche au Canada de fermer, partiellement, ses frontières à des étrangers qui veulent se rendre à Québec pour manifester pacifiquement.

Le regroupement syndical est en train de compléter ses dossiers et n'attend qu'un cas pour en appeler auprès de l'Organisation des États américains, l'institution politique des 34 pays des Amériques basée à Washington.

En vue du Sommet des Amériques, qui se déroulera à Québec dans moins de trois semaines, les autorités canadiennes ont renforcé les contrôles aux frontières, exigeant notamment des douaniers qu'ils refoulent toute personne soupçonnée de vouloir troubler la paix à Québec.

« Nous avons décidé de porter plainte contre le Canada devant l'Organisation des États américains dès que nous aurons un cas, a expliqué hier à La Presse Victor Baez,

le secrétaire aux affaires sociales et économiques de l'ORIT. Nous utiliserons tous les moyens disponibles pour forcer les gouvernements à la transparence, tous les moyens sauf la violence. »

L'Organisation interaméricaine des travailleurs, qui compte la CSN et le Congrès du travail du Canada parmi ses membres, est réunie jusqu'à samedi à Buenos Aires en marge de la rencontre des ministres du Commerce international de l'hémisphère.

Une véritable guerre se prépare entre les deux groupes et les syndicats ont organisé d'importantes manifestations aujourd'hui et demain dans la capitale argentine. La police de Buenos Aires prend la chose très au sérieux et a déployé depuis mardi un impressionnant dispositif de sécurité dans le quadrilatère où se trouve la chancellerie argentine. Des centaines de policiers arpentent déjà les lieux pendant que leurs collègues attendent en somnolant d'étranges camions anti-meute.

Le représentant du Congrès du travail du Canada, Hassam Yussuff, s'indigne lui aussi des mesures de sécurité extraordinaires déployées par le gouvernement canadien en vue du Sommet de Québec.

« Personne au Canada ne dénonce ces mesures de sécurité outrancières, dit M. Yussuff. Pourtant, le Canada suspend carrément les droits et libertés. Cela donne une bonne idée des dangers de la mondialisation et de ce que le gouvernement canadien est prêt à faire pour adopter la ZLEA. »

loto-québec

649

1^{er} numéro
697761
25 000 \$
numéro décomposable

2^e numéro
022991
50 000 \$
numéro décomposable

3^e numéro
032300
100 000 \$
numéro décomposable

4^e numéro
599440
ALLEZ À LA TÉLÉ
numéro non décomposable

Tirage du 2001-04-04

01 16 17 24 31 32
Numéro complémentaire: **15**

Québec

49

08 23 26 29 36 49
Numéro complémentaire: **01**

Tirage du 2001-04-04

Promotion Double Jeu*

649 +

25 28 41 47
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Tirage du 2001-04-04

Panco

02 03 09 10 12 15 20 22 23 24 28 33 42 43 46 55 57 59 64 69
Le jeu doit rester un jeu.
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Tirage du 2001-04-04

Extra

02 03 09 10 12 15 20 22 23 24 28 33 42 43 46 55 57 59 64 69
NUMÉRO 464121
Tirage du 2001-04-04

Quotidienne

02 03 09 10 12 15 20 22 23 24 28 33 42 43 46 55 57 59 64 69
3 4 775 1512
Tirage du 2001-04-04

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Complets
MARC ANDREW
3 boutons
289⁹⁹
2 pour **500\$**

MARC ANDREW
MONTREAL – Galeries d'Anjou (514) 353-3129 – Promenades St-Bruno (450) 653-4748
Centre Rockland (514) 735-5135 – Carrefour Laval (450) 687-1705
QUÉBEC – Place Ste-Foy (418) 657-6636

PRIME DE HUIT ARTICLES



2395418A

CLINIQUE

Jusqu'au 22 avril 2001, recevez cette prime de huit articles avec tout achat de **21\$** ou plus de produits Clinique:

- Émulsion hydratante tellement différente
- Rouge longtemps soyeux Blushing Nude
- Savon Clinique Happy
- Tout pour les yeux
- Duo d'ombres à paupières Perfect Couple
- Mascara super performant Black

Le tout est offert dans une trousse à cosmétiques incluant une mini-pochette.

Une prime par personne. Jusqu'à épuisement des stocks.

Soumis à des tests d'allergie. 100 % sans parfum. (À l'exception des produits Clinique Happy)

Lève. Soulève. Enlève.

Anti-Gravity Crème lifting fermeté de Clinique.

Cette formule intensément hydratante, à action immédiate et prolongée, procure des bienfaits remontants et raffermissants. Elle aide à estomper l'apparence des rides et ridules.

Anti-Gravity Crème lifting fermeté 50 ml, 47,50 \$.



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER



LA CARTE LES AILES MASTERCARD



CALIFORNIA CLOSETS



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesaiiles.com
Grande ouverture : Centre Bayshore - Ottawa - Août 2001

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

5 avril 2001

Page A8 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

5 avril 2001

Page A9 manquante

QUÉBEC

Québec veut inciter les entreprises à employer des bénéficiaires de l'aide sociale

KATIA GAGNON

QUÉBEC – Dans son effort de lutte contre la pauvreté, le gouvernement du Québec pourrait bientôt mettre sur pied un programme pour inciter les entreprises à accorder prioritairement leurs emplois non spécialisés à des bénéficiaires de l'aide sociale.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, le pre-

mier ministre Bernard Landry lors d'un point de presse. « André Boisclair a déjà travaillé beaucoup là-dessus, Jean Rochon prend la relève. Il y a déjà beaucoup de choses de faites », a déclaré M. Landry.

Le premier ministre s'est cependant montré avare de détails sur le nouveau programme. Le gouvernement accordera-t-il aux entreprises une incitation financière pour qu'elles offrent une partie de leurs emplois aux bénéficiaires de l'aide sociale ? Au cabinet du ministre de l'Emploi, Jean Rochon, on refuse de divulguer la moindre précision. « Il faut attendre le plan global de lutte contre la pauvreté qui sera rendu public d'ici

quelques semaines », indique l'attachée de presse du ministre, Sylvie Parent.

Le premier ministre a été amené à évoquer ce futur programme en défendant les investissements de son gouvernement en matière de pauvreté. L'injection de 300 millions du dernier budget est insuffisante, ont tranché depuis la semaine dernière les groupes anti-pauvreté. « La lutte contre la pauvreté ne se gagnera pas dans un seul budget. Aucun pays n'a gagné cette lutte. Il faut voir ça comme quelque chose de global », plaide M. Landry.

Plus tôt, à l'entrée de la réunion du Conseil des ministres, plusieurs membres du ca-

binet Landry avaient été pris à partie par quelques manifestants de groupes antipauvreté, qui brandissaient une banderole pour rappeler aux ministres que les pauvres du Québec avaient toujours « faim et froid » à l'issue du dernier budget.

« Vous tournez pas mal les coins ronds », a lancé le président du caucus péquiste, François Gendron, à son arrivée. « Venez dire ça aux gens avec qui on travaille qui ont de la misère à payer leur chauffage et leur marché », a rétorqué Lucie Villeneuve, du Collectif des citoyens de Saint-Sauveur. « Le dernier budget, c'est une étape », a de son côté plaidé la ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté, Nicole Léger.

Les libéraux accusent le gouvernement d'inciter les joueurs compulsifs à jouer

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC — L'opposition libérale est convaincue que les mesures du dernier budget Marois pour venir en aide aux joueurs compulsifs ne feront qu'inciter les tenanciers de bars et concessionnaires de Loto-Québec à contrevenir à la loi régissant les machines de loterie vidéo.

En conférence de presse, hier, les porte-parole libéraux Jacques Dupuis et Russell Williams, accompagnés du président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec, Renaud Poulin, ont vigoureusement dénoncé « les effets pervers de l'annonce gouvernementale concernant Loto-Québec qui, au lieu d'être une mesure d'aide aux joueurs et aux personnes âgées, devient une mesure d'incitation au jeu ».

Selon M. Williams, en allant chercher les 50 millions nécessaires pour combattre les effets pervers du jeu compulsif dans les profits réservés aux propriétaires de bars, « en leur imposant une baisse sévère de leurs revenus et en les forçant à augmenter leurs ventes », le gouvernement crée un climat de confrontation.

La mesure budgétaire, qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 2001, fera passer les profits réalisés par les propriétaires de bar, de 30 à 26 % (soit de moins 4 %).

« Pour atteindre les 50 millions requis pour venir en aide aux joueurs compulsifs et aux personnes âgées, a expliqué M. Williams, les tenanciers devront payer 3285 \$ de plus pour chacun des 15 221 appareils vidéopokers à Loto-Québec. »

Pour atteindre cette somme de 50 millions, ils devront augmenter de 1,2 milliard les revenus générés par les appareils vidéopokers. À ce chapitre, le rapport financier 1999-2000 de la Société Loto-Québec faisait état de revenus bruts de 928,4 millions pour un bénéfice net de 553 830 \$.

Considérant qu'un client-type dépense 1200 \$ par année, il de-



PHOTOTHÈQUE La Presse ©

La députation libérale craint que les mesures annoncées dans le budget pour venir en aide aux joueurs compulsifs n'entraînent les tenanciers à inciter ceux-ci à jouer davantage.

vrait, selon les calculs libéraux, jouer 400 \$ de plus cette année pour se conformer aux prévisions de Loto-Québec.

M. Dupuis a pour sa part rappelé que la Loi sur les permis d'alcool interdit catégoriquement à un propriétaire de bar, à son conjoint ou à ses enfants, à une personne chargée d'administrer l'établissement, au personnel de jouer ou d'inciter un client à le faire.

« Vous rendez-vous compte, a-t-il dit, de l'incohérence de ce gouvernement... Si vous allez chercher du gagne-pain dans la poche des propriétaires de bars, vous les incitez à hausser leurs revenus puisqu'ils se retrouvent avec un manque à gagner supplémentaire de 4 %.

« Le gouvernement, a poursuivi

le porte-parole libéral, force les tenanciers de bars à se placer en infraction à ses propres lois. Le gouvernement se fait complice de cette infraction. »

Le président de la Corporation des tenanciers, Renaud Poulin, a reconnu la nécessité de mettre en place des mesures pour venir en aide aux joueurs compulsifs, mais il a surtout indiqué qu'il ne leur appartient pas d'en faire les frais. « C'est évident, a-t-il dit, que les mesures budgétaires vont avoir un impact économique désastreux pour certains commerces. »

Selon lui, ce n'est pas une baisse de 4 % que devront subir les tenanciers, mais plutôt une perte de 13,3 %. « Déjà, a soutenu M. Renaud, les tenanciers québécois sont les plus pauvres au Canada. »

Gagliano tente de faire diversion, affirme Chevrette

ANDRÉ DUCHESNE

LE MINISTRE québécois des Transports, Guy Chevrette, estime que le ministre fédéral Alfonso Gagliano se trompe de cible et tente de faire diversion lorsqu'il l'accuse de se traîner les pieds dans la mise en place du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

Pourquoi ? Parce que ce programme, signé en septembre 2000, n'est pas géré par le ministère de M. Chevrette, mais bien par celui de sa collègue Louise Harel, des Affaires municipales.

« Alors que nos revendications portent sur la reconstruction du réseau routier supérieur, vous faites référence au programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 dont le deuxième volet de 690 millions ne s'applique qu'à la voirie municipale. Comme ces sommes ne peuvent être utilisées sur le réseau qui fait présentement l'objet de nos échanges, vous conviendrez avec moi que vos propos ressemblent à une manœuvre de diversion », écrit M. Chevrette dans une lettre envoyée à son homologue fédéral.

Pour démêler ce qui ressemble à une nouvelle bisbille fédérale-provinciale, il faut revenir quelques jours en arrière. Lundi, Guy Chevrette a déclaré qu'il demanderait à Ottawa une subvention minimale de deux milliards de dollars pour

financer un vaste plan de reconstruction des principales routes du Québec.

Mardi, interrogé à sa sortie des Communes, M. Gagliano répliquait que Guy Chevrette devrait regarder dans sa propre cour et affirmait que le Québec était la province la plus en arrière dans la réalisation des projets en vertu du programme Travaux d'infrastructures. De là, cette réplique.

Guy Chevrette se garde évidemment de dire qu'on se traîne les pieds au ministère de Louise Harel. « Ma collègue et moi-même sommes actuellement à transmettre les guides du programme aux municipalités », écrit-il. Je vous rappelle que l'évaluation de votre gouvernement quant au premier programme d'infrastructures Canada-Québec mentionnait que c'est au Québec que les résultats les plus probants furent atteints. »

Mardi, le ministre fédéral des Transports David Collenette a annoncé le début des négociations avec les provinces et les territoires pour le partage de la cagnotte de 600 millions que contient ce programme. Le ministre Chevrette s'attendait à ce que le quart de cette somme, 150 millions, aille au Québec. Mais, affirme-t-il, la quote-part de la province ne sera que de 108,5 millions, ce qui est loin de le satisfaire.

Gardiens de prison: fragile entente

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UNE FRAGILE entente de principe est intervenue lors d'une négociation intensive entre le Syndicat des agents de la paix, le Conseil du Trésor et le ministère de la Sécurité publique pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Le vice-président du syndicat qui représente les gardiens de prison, Daniel Legault, a indiqué hier que tout pouvait s'effondrer. Les parties se rencontreront à nouveau aujourd'hui et demain et si tout se

déroule bien, un accord paraphé pourrait intervenir pour être ensuite soumis aux membres.

Lundi, les négociateurs syndicaux avaient quitté en furie la rencontre avec la partie patronale, qualifiant d'inacceptables les offres patronales sur l'échelle salariale et le refus d'accorder une rétroactivité. L'employeur voulait aussi cesser sa contribution au régime de retraite. Finalement, le syndicat a été convoqué à 16h mardi et d'importants pas ont alors été franchis aux chapitres du régime de retraite et de la relativité salariale.

Séduction Birks

Exclusive à Birks, chaîne lasso en or 18 carats à perle de culture tahitienne de couleur naturelle, 650 \$.

BIRKS
PERLES. depuis 1879

1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

HOLT RENFREW
la liberté d'être.

QUESTION DE VOUS ASSURER
UN BRILLANT AVENIR.

Griffes Edwin Nazario, le costume carrière en laine, 1 350 \$,
la chemise, 195 \$ et la cravate en soie, 110 \$.

QUÉBEC : PLACE SAINTE-FOY, [418] 656-6783 • MONTRÉAL :
RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE, [514] 842-5111
CENTRE ROCKLAND, [514] 738-3500 • www.holtrenfrew.com

2948363
Not Ready

SOLDE

Ménage du printemps!

Nous avons besoin d'espace pour les nouveaux arrivages

Nous liquidons des centaines de cache-pots, vases, figurines, plantes, chandeliers, tirelires, colonnes et plus encore

GROS RABAIS 70%
JUSQU'À
du 5 au 12 avril 2001

ALPHA
Plantes et poteries

Ouvert le dimanche. Stationnement gratuit.

230, rue Peel, Montréal • Tél. : 514 935-1812
2 RUES AU SUD DE NOTRE-DAME, OUVREZ LE DIMANCHE,
STATIONNEMENT GRATUIT
www.alpha-plantes.com

CANADA

Auberge Grand-Mère: la motion de l'Alliance défaite

Presse Canadienne

OTTAWA – Les libéraux ont serré les rangs derrière Jean Chrétien, hier, et défait une résolution de l'opposition exigeant l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les transactions du premier ministre.

La motion a été défaite par 152 voix contre 113. Vingt libéraux étaient absents, mais on n'a enregistré aucune défection ni abstention.

M. Chrétien a donné le ton au

cours de la période des questions en dénonçant le leader de l'Alliance canadienne et parrain de la motion, Stockwell Day. « Il ne sait pas que ce que veut le peuple du Canada, c'est qu'il soit un vrai politicien qui se préoccupe de l'avenir de la nation, plutôt que d'attaques personnelles », a-t-il dit aux Communes.

Il a poursuivi en qualifiant les allégations de conflit d'intérêts à son endroit de « pures insinuations » et répété qu'il avait été lavé de tout soupçon d'acte criminel ou de manquement au code d'éthique par la Gendarmerie royale du Canada et par son conseiller en éthique, Howard Wilson.

Jean Chrétien est sur la sellette depuis des mois pour ses démarches en faveur de l'Auberge Grand-Mère, un hôtel situé dans son comté. A l'époque, il n'avait pas encore été payé pour la vente de ses parts dans le Club de golf Grand-Mère, voisin de l'hôtel. Ses opposants allèguent qu'il était en conflit d'intérêts parce qu'en aidant l'hôtel, il pouvait profiter de la transaction du club de golf adjacent.

La proposition de M. Day de soumettre l'affaire à une enquête indépendante avait l'appui des trois autres partis d'opposition. L'opposition avait invité les libéraux à faire cause commune avec

elle et à voter en faveur de sa proposition, mais elle n'a guère eu de succès.

Ainsi, Tom Wappel, qui a déjà boudé la discipline de parti dans d'autres dossiers, a affirmé que M. Chrétien avait dit tout ce qu'il avait à dire la semaine dernière, lorsqu'il a divulgué des documents relatifs à ses transactions.

Ivan Grose, un autre libéral qui a déjà voté contre le gouvernement par le passé, a estimé lui aussi que M. Chrétien avait mis cartes sur table avec des documents qui confirment sa version des faits.

M. Chrétien a vendu ses parts dans l'hôtel en 1993, avant de devenir premier ministre, et conclu,

la même année, une entente pour se départir de ses actions dans le club de golf et les vendre à Jonas Prince. Mais M. Chrétien n'a pas été payé, et la vente n'a finalement été complétée qu'en 1999, avec un autre acheteur.

Entre-temps, en 1996-97, M. Chrétien avait incité la Banque de développement du Canada à accorder un prêt de 615 000 \$ à l'Auberge Grand-Mère.

M. Chrétien assure avoir rompu tous ses liens d'affaires avec le club de golf en 1993, et soutient que le conflit subséquent sur l'argent qu'on lui devait importe peu. Il maintient qu'il ne pouvait retirer aucun avantage personnel de ses démarches en faveur de l'hôtel.

PROTOCOLE DE KYOTO

Le Canada refuse de jouer la carte de l'énergie pour rallier les É.-U.

Presse Canadienne

OTTAWA — Le Canada devrait jouer la carte de l'énergie pour convaincre les États-Unis de restaurer leur appui au Protocole de Kyoto sur les changements climatiques, a proposé la commissaire à l'Environnement de l'Union européenne, hier.

Les réserves de gaz naturel et d'autres sources d'énergie cana-

diennes pourraient fournir au Canada un moyen d'obtenir des Américains qu'ils réévaluent leur retrait du traité, a dit M^{me} Margot Wallstrom. Ce serait une occasion en or de mettre un peu de pression sur les États-Unis, a fait valoir M^{me} Wallstrom au cours d'une conférence de presse, après un entretien avec le ministre de l'Environnement, David Anderson.

M. Anderson a dit partager la

déception des Européens devant la décision américaine, mais rejette la suggestion que le Canada se serve de ses ressources énergétiques pour exercer des pressions politiques.

« J'ai eu de bonnes discussions avec la commissaire de l'Union européenne à l'environnement (...) mais je crois que nous sommes mieux placés que les Européens pour déterminer la meilleure combinaison diplomatique. »

Adoption du projet de loi sur l'assurance-emploi

Presse Canadienne

OTTAWA — Les libéraux ont rempli un de leurs engagements électoraux, hier, et fait adopter aux Communes, en limitant les débats, les modifications à la loi de l'assurance-emploi.

Le projet de loi C-2, qui renverse certaines des compressions libérales appliquées en 1996 au régime d'assurance-emploi, facilitera l'accès des travailleurs saisonniers aux prestations de chômage. Il a été

adopté en troisième et dernière lecture aux Communes.

La législation sera maintenant soumise au Sénat, où elle devrait être adoptée rapidement.

Les changements, rétroactifs au 1^{er} octobre, restaurent le plein montant des prestations aux chômeurs saisonniers, exemptent les chômeurs qui en sont à leur première demande de la clause de récupération des prestations, et améliorent l'admissibilité au régime des parents retournant sur le marché du travail.



Obtenez plus pour moins durant les Jours Étiquettes Rouges de Toyota.

COROLLA CE plus

- Moteur 4 cylindres de 1,8 litre et 125 ch avec VVT-i • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation MANUELLE – 7,3/5,3 L/100 km – 39/53 mi/gal. Ville/Route¹
- Radio AM-FM avec lecteur de CD et montre intégrée • Miroir de pare-soleil pour conducteur et passager avant
- Ancrages pour sièges de bébé • Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Pare-chocs de couleur assortie

770 \$* en valeur sûre

- Système d'accueil sans clé et verrous de portières assistés • Enjoliveurs de roue complets • Climatiseur
- Banquette arrière divisée 60/40 • Pare-boue avant et arrière • Moulures protectrices latérales



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **219 \$***** par mois pendant 48 mois.

CAMRY CE plus

- Moteur 4 cylindres de 2,2 litres et 136 ch • Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE – 10,1/6,8 L/100 km – 28/42 mi/gal. Ville/Route¹
- Pneus Dunlop P205/6R15 avec pneu de secours grandeur normale • Banquette arrière divisée 60/40 • Bouches de chaleur à l'arrière • Pare-boue avant et arrière • Accès au coffre de l'intérieur
- Verrous de protection pour enfants à l'arrière • Enjoliveurs de roue complets

1 010 \$* en valeur sûre

- Climatiseur • Radio AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Glaces et verrous de portières assistés
- Régulateur de vitesse • Rétroviseurs de couleur assortie à télécommande assistée • Système d'accueil sans clé



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$***** par mois pendant 48 mois.

SIENNA CE plus

- Moteur V6 de 3,0 litres et 210 ch avec VVT-i (maximise l'efficacité) • Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation AUTOMATIQUE – 12,4/8,8 L/100 km – 23/32 mi/gal. Ville/Route¹
- Verrous de protection pour enfants aux portières latérales • Ancrages pour sièges de bébé
- Radiocassette AM-FM avec lecteur de CD et 4 haut-parleurs • Deux portières latérales arrière coulissantes
- Banquette arrière divisée 50/50, rabattable, amovible et coulissante avec inclinaison du dossier
- Climatiseur jumelé • Débembueurs de glaces latérales • Glaces latérales arrière pivotantes à verre teinté

987 \$* en valeur sûre

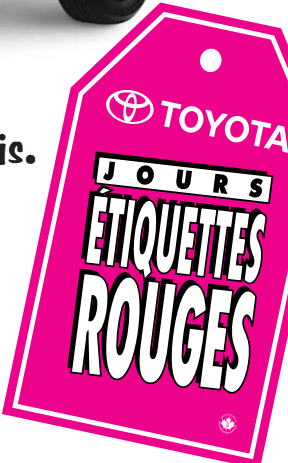
- Régulateur de vitesse • Glaces et verrous de portières assistés • Éclairage d'accueil
- Dispositif « oubli de clé » • Maintien temporaire du courant • Graphiques aux revêtements latéraux
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande assistée • Immobilisateur du moteur



Financement au détail de **1,9 %**** jusqu'à 36 mois ou location de **299 \$***** par mois pendant 48 mois.



Plans de location/financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. ¹Cotes de consommation (ville/route) basées sur les Corolla CE Plus/ Camry CE Plus/ Sienna CE Plus de l'année-modèle 2001 pour le moteur indiqué. *Montant de la contribution du fabricant pour les caractéristiques décrites. ** Exemple de financement : 20 000 \$ à 1,9 % par année équivalant à 572 \$ par mois pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 592 \$ pour un total de 20 592 \$. Aucun acompte requis. Frais d'immatriculation, de transport et de préparation, assurance et taxes en sus. *** La location est basée sur une location-bail de 48 mois et d'un taux de location des 7,9 %/ 5,9 %/ 5,9 % sur la Corolla CE Plus, la Camry CE Plus et la Sienna CE Plus respectivement (modèles BR12EM-B avec boîte manuelle, BG22KP-B avec boîte automatique, ZF19CS-B avec boîte automatique). Acompte de 3 045 \$/3 945 \$/5 475 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 275 \$/350 \$/350 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 13 557 \$/18 297 \$/19 827 \$ et prix de l'option d'achat de 8 200,80 \$/11 759,90 \$/14 472,15 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,07 \$/0,10 \$/0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. En fonction d'un PDSF de 17 085 \$/25 565 \$/29 535 \$. La location comprend un maximum de 995 \$/1 095 \$/1 245 \$ des frais de transport et de préparation. Offres valables sur tous les nouveaux modèles Plus 2001 loués ou achetés avant le 31 mai 2001. ****Certaines conditions s'appliquent. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.



Accident d'avion militaire au Soudan: 15 officiers tués

d'après AFP

KHARTOUM — Quinze militaires soudanais, dont le ministre adjoint à la Défense qui dirigeait les combats contre les rebelles sudistes, ont été tués hier dans l'accident d'un avion militaire dû, selon une source officielle, à de mauvaises conditions atmosphériques dans le sud du Soudan.

L'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) a rejeté toute responsabilité. L'accident s'est produit à l'aéroport d'Adaryel, une petite localité au sud-est de Malakal, la capitale de la province du Haut-Nil, à environ 700 km au sud de Khartoum, selon un communiqué des forces armées soudanaises.

Le ministre adjoint à la Défense, le colonel Ibrahim Chams Eddine, a trouvé la mort. Il passait la majeure partie de son temps dans le sud et l'est du pays où il dirigeait les combats contre les rebelles sudistes de la SPLA, selon des sources diplomatiques à Khartoum.

Le colonel Eddine était également membre du Conseil de commandement de la révolution (CCR), qui a mené le putsch militaire de 1989 à l'issue duquel le général Omar al-Béchir a pris le pouvoir.

Outre le colonel Eddine, l'avion transportait 11 généraux, un colonel, un lieutenant-colonel et un caporal, selon le communiqué. Les militaires effectuaient une tournée d'inspection des troupes stationnées dans la région.

Le porte-parole de la SPLA, le mouvement de rébellion armée au sud du Soudan, Samson Kwaje, a affirmé que l'endroit où avait eu lieu l'accident était entièrement sous le contrôle du gouvernement de Khartoum. « Nous n'avons pas de responsabilité dans cette région puisque nous n'y avons aucune force », a-t-il souligné.

Des chansons patriotiques accompagnées d'images du colonel Eddine ont remplacé les programmes de télévision habituels. Des images du général Béchir recevant les condoléances en même temps que le dirigeant de l'Ouma, principal parti d'opposition, l'ancien premier ministre Sadek al-Mahdi, ont été retransmises en direct.

« L'accident a été causé par les mauvaises conditions atmosphériques qui ont fait que l'avion a dévié de la piste et a percuté un bâtiment », a indiqué un communiqué de la présidence soudanaise diffusé par la télévision d'État, sans préciser si l'accident est arrivé au moment de l'atterrissage ou du décollage, ni le type de l'appareil.

La province du Haut-Nil est une région pétrolière du sud du pays, qui est en proie à la guerre civile depuis 18 ans. La SPLA, qui a pris les armes depuis 1983 contre les gouvernements successifs de Khartoum, mène des attaques contre les troupes gouvernementales dans la province voisine d'al-Wihda, où se trouvent également des puits de pétrole.

Les rebelles sudistes affirment que Khartoum utilise les revenus pétroliers pour financer l'effort de guerre et ont appelé à plusieurs reprises les compagnies pétrolières internationales à se retirer du Soudan.

EXPRESS INTERNATIONAL

Philippines : Estrada inculpé

L'ANCIEN PRÉSIDENT philippin Joseph Estrada a été officiellement inculpé hier pour corruption à la suite de la confirmation mardi par la Cour suprême de la perte de son immunité présidentielle. Huit inculpations pour, notamment, corruption, détournement d'argent public, pillage économique et manipulations sur le marché financier ont été déposées auprès d'un tribunal spécial anticorruption, a annoncé le gouvernement. L'ancien président, déposé par la rue et l'armée le 20 janvier dernier, a aussitôt annoncé qu'il aurait recours à tous les moyens légaux pour combattre ces inculpations. — *d'après AFP*

ONU : deux bonnes nouvelles

IL Y A « deux bonnes nouvelles » en matière des droits de l'homme en Amérique latine, le Pérou et le Mexique, où des processus démocratiques ont abouti à une nouvelle attitude dans la défense de ces droits, a déclaré hier à Genève le président de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme, l'Argentin Leandro Despouy. Un projet de déclaration de soutien au Pérou doit être prochainement soumis à la commission. — *d'après AFP*



Photo REUTERS

Manif d'étudiants à Santiago du Chili

De violents incidents ont eu lieu hier à Santiago du Chili lors d'une manifestation de milliers de lycéens en grève protestant contre une hausse des tarifs des transports publics. Plusieurs autobus ont été attaqués à coups de pierres par des groupes de manifestants, qui ont également détruit des panneaux de signalisation et allumé des feux sur la voie publique. Des policiers anti-émeutes ont dispersé avec des canons à eau et des grenades lacrymogènes les manifestants alors qu'ils tentaient de s'approcher du palais présidentiel de La Moneda et du ministère de l'Éducation.

CONGO

Kabila limoge le gouvernement

d'après AFP

KINSHASA — Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a été déclaré « démissionnaire » hier soir par le président Joseph Kabila, a annoncé à Kinshasa un communiqué du directeur de cabinet du chef de l'État, Théophile Mbemba.

Les ministres sortant « sont chargés d'expédier les affaires courantes » jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement, selon le communiqué lu à la télévision officielle.

Les missions à l'étranger des membres du gouvernement sont suspendues, à l'exception de celles en cours, a-t-on précisé.

Des vérifications financières seront effectuées rapidement dans les entreprises publiques et dans les provinces sur la période allant de l'accession du général-major à la présidence à la démission du gouvernement, a-t-on ajouté.

Le gouvernement de la RDC n'a pas été remanié depuis l'arrivée au pouvoir du général-major Joseph Kabila, qui a succédé le 26 janvier à son défunt père, Laurent-Désiré Kabila, victime d'un attentat.

Le général-major avait déjà remanié en mars le cabinet de son défunt père, en nommant notamment un nouveau directeur de cabinet et un nouveau conseiller en matière de sécurité.

• Système de distribution à calage variable intelligent (VVT-i)
Souplesse, intelligence, réactivité...

• Accélération: 0 à 100 km/h - 7,1 sec.
• 215 chevaux à 5 800 tr/min.
Les européennes n'ont qu'à bien se tenir...

• Commandes électroniques de la transmission intégrées au volant (E-Shift)
Avis aux amateurs de Formule 1...

• Pédales en aluminium perforé.
Un détail de plus vers la perfection...

Lexus IS 300

Prenez la pole position.

Performance, luxe, fiabilité, souci du détail. La Lexus IS 300 est une berline compacte sportive à propulsion conçue pour vous offrir l'expérience de conduite s'approchant le plus de celle d'une voiture de course. Alors laissez sortir le pilote qui sommeille en vous et offrez-lui l'expérience Lexus.

À la conquête de la perfection.

MILLEUR ACHAT • RECOMMANDÉ PAR L'ALAM •

Roues en alliage de 17", Toit ouvrant, Phares antibrouillard, Différentiel à glissement limité Torsen®.

43 800\$ **Modèle IS 300 à partir de 38 580\$.**
Offres de location disponibles.

Gabriel Lexus Toyota
3333, Côte de Liesse
St-Laurent (Québec)
(514) 747-7777

Vimont Lexus Toyota
255, boul. St-Martin Est
Laval (Québec)
(450) 668-2710

Spinelli Lexus Toyota
561, boul. St-Joseph
Lachine (Québec)
(514) 634-7171
1-800-352-6111

PDSF pour une Lexus IS 300: suffixe B 43 800\$. Cette offre temporaire est disponible par l'entremise des détaillants Lexus participants sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Frais de transport et préparation de 1 500\$ plus taxes, immatriculation et assurance en sus.
*Les concessionnaires Lexus de Montréal recommandent cet achat parce qu'il constitue un des meilleurs ratio qualité/prix.

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Page 27,
monsieur Legault



MICHELÈ OUIMET
michele.ouimet@lapresse.ca

Enfin un peu de bon sens : le ministre de l'Éducation, François Legault, a demandé à ses fonctionnaires de réécrire le programme du primaire, clef de voûte de la réforme.

Il était temps. Cette fameuse réforme, qui ne touche pour l'instant que les petits de première et deuxième années, a beaucoup fait jaser. Démarrée sur les chapeaux de roue, elle a failli déraiper lorsque les enseignants, bousculés par l'ampleur des changements, ont menacé de la boycotter.

Car la réforme change tout, ou presque : elle réhabilite le bulletin descriptif, adopte un nouveau programme basé sur les compétences transversales et disciplinaires, élimine les redoublements, etc.

Cet automne, les critiques se sont cristallisées autour du bulletin descriptif qui a pris des allures loufoques. Mais le malaise entourant le bulletin n'était que la pointe de l'iceberg, l'épiphénomène qui soulignait à quel point la réforme était compliquée et peu accessible. Le nerf de la guerre, c'est le programme.

En septembre, les enseignants ont reçu un pavé de 561 pages intitulé *Programme de formation de l'école québécoise*. Perplexes, ils ont essayé de comprendre cette brique obscure qui défile une interminable liste de compétences transversales et disciplinaires. C'est avec cet outil qu'ils doivent bâtir leurs cours et fabriquer les bulletins.

Voici un échantillon qui démontre la complexité de la chose. Prenons la lecture. Les fonctionnaires ont tordu cette activité toute simple en la saucissonnant dans une multitude de compétences. L'élève de première année doit, en lisant, « démontrer son ouverture à l'univers culturel lié à la langue », « porter un jugement esthétique sur une pratique », « intégrer ses ac-

quis culturels dans ses expériences de lecture », « valoriser les pratiques et les produits culturels », « évaluer son implication culturelle », etc.

Les professeurs se sont arraché les cheveux et les critiques se sont multipliées. Même le père de la réforme, Paul Inchauspé, a affirmé que le nouveau programme était « illisible » et risquait « d'hypothéquer la réforme ».

Le ministre Legault a finalement cédé aux pressions mais il a minimisé l'ampleur des changements. « Ce genre d'ajustement est normal », a-t-il dit, ajoutant que c'était faux de prétendre que le programme était « non clair et incompréhensible ». Mauvais signe.

François Legault devrait lire le document déposé en 1997 par l'ex-ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui explique simplement les grands objectifs de la réforme : retour aux matières de base — français, anglais, mathématiques, sciences, histoire, arts — élimination de nombreux cours inutiles qui, au fil des ans, ont encombré le curriculum, bulletins « simples, clairs et facilement accessibles aux parents et aux élèves », davantage de rigueur, etc.

Quant au programme, le document de Mme Marois précise que le nombre d'objectifs doit être limité et les compétences « clairement exposées » ; « le langage utilisé sera plus simple, plus clair et dépouillé de tout jargon technique ». Page 27, monsieur Legault.

La réécriture du programme ne doit pas se limiter à un exercice superficiel. Elle doit permettre de recentrer la réforme en mettant la hache dans l'orgie des compétences transversales et disciplinaires qui découpent la matière avec un tel soin maniaque qu'il dicte pratiquement à un enseignant comment faire un pas dans sa classe.

Et qui va réécrire le programme ? Les mêmes fonctionnaires responsables de la première mouture. Ils seront guidés par des consultants et les enseignants des 16 écoles pilotes qui ont testé la réforme pendant un an avant qu'elle ne soit implantée à la grandeur du Québec. Espérons qu'ils réussiront à inculquer un peu de bon sens...

Robert Lepage, à guichet fermé



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Le dramaturge Robert Lepage a préféré annuler une conférence de presse plutôt que d'y rencontrer trois journalistes montréalais qu'il ne prise guère. Sommé de s'expliquer, il affirme ne rien devoir à personne. Avoir le droit de choisir ses interlocuteurs. Et même celui de s'abstenir de rencontrer quelque scribe que ce soit, « surtout quand tu présentes un spectacle et que les billets sont déjà pas mal vendus ».

Sans même évoquer l'image d'un possible match Canadien-Nordiques de la culture, cette déclaration en trois volets est fausse dans le premier cas, à moitié vraie dans le second et fondée sur des prémisses offensantes dans le troisième.

Cependant, on trouve là en condensé la substance d'un type de dérapage extrêmement fréquent chez ces artistes qui, à fois, alimentent une culture « de création » d'essence nobiliaire et sont parvenus à un niveau de notoriété les dispensant, croient-ils, des obligations échues aux tâcherons de l'art.

Il ne s'agit pas ici de défendre, par solidarité tribale, une profession qui a largement ses torts.

Si, d'après tous les sondages, le métier de journaliste est (avec celui de politicien) le moins estimé du public, il y a certainement des raisons à cela. Quelques-unes sont irrationnelles et tiennent au rôle ingrat notoirement tenu par le messenger. D'autres sont parfaitement justifiées. Ainsi, les scribes ont trop souvent un mal fou à rapporter correctement des faits, ce qui est pourtant le degré zéro de la compétence journalistique. Et ils peuvent se montrer de redoutables experts dans l'art de manier le parti pris définitif, la mise en perspective orientée, le biais idéologique.

Mais l'affaire Lepage a peu à voir

avec ces faiblesses de la profession.

Pour reprendre le triptyque explicatif que l'homme de théâtre et de cinéma a brandi, c'est la conception même qu'il a du métier qui fait problème.

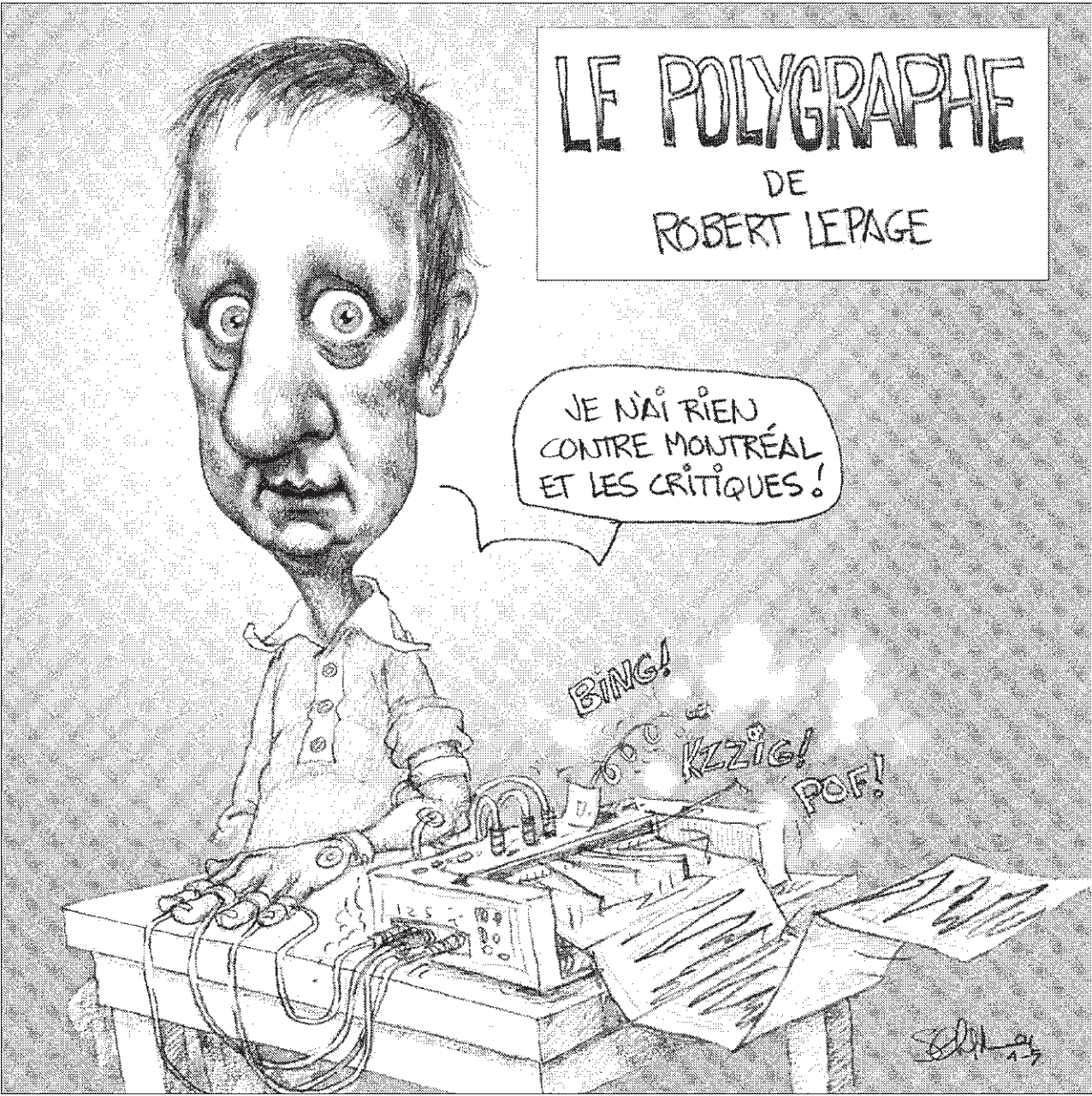
Juger les médias fréquentables uniquement au moment où on a des billets — ou des disques, ou des livres, ou des idées — à vendre est une attitude extrêmement courante, hélas !, dans le commerce de la culture et l'industrie de la pensée. Il n'en reste pas moins que cette conception utilitaire, « promotionnelle », du métier de journaliste ferait hurler si elle était exprimée par, supposons, le président réputé néolibéral d'une multinationale mondialisante...

Ce qui amène le second point : oui, Robert Lepage *doit* quelque chose à quelqu'un. Il n'a pas de dette envers un journaliste ou un autre, bien sûr, mais envers l'ensemble du corps social avec lequel la liaison se fait en bonne partie par le biais des médias.

Il serait outrecuidant de rappeler que le citoyen-contribuable québécois fait sa juste part pour encourager les artistes à cheminer vers l'excellence et les honneurs internationaux qui la sanctionnent... Beaucoup plus fondamental est le fait que l'artiste est un personnage public jusqu'à un certain point contraint au dialogue avec la société qui le nourrit, au sens intellectuel du terme, et qu'il nourrit de ses œuvres.

Vrai : ce même artiste n'a pas l'obligation de se livrer à quiconque le lui réclame. Mais — et il faut ici se débattre un peu futilement avec des nuances byzantines — une conférence de presse est un événement quasi-public auquel il est extrêmement inéligant, pour dire le moins, de désigner arbitrairement un parterre.

Au total, on conclura qu'en soi, la culture n'appelle pas automatiquement l'ouverture et la tolérance, contrairement à la fable voulant que, de toutes les activités humaines, elle soit la seule dont les artisans aient été épargnés par le péché originel.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Le « blues » des « bleus »

JE PROPOSE une piste pour venir en aide aux firmes de psychologues et à la direction des ressources humaines de la Ville de Montréal, qui s'attaqueront bientôt à la délicate question d'essayer de comprendre le phénomène montréalais dit du « blues des cols bleus ». Cherchez donc du côté du double emploi si largement répandu chez cette catégorie de travailleurs : un remède miracle semble leur enlever les « blues », lorsqu'ils ne sont plus « bleus ».

DANIEL LAFLAMME

Une farce plate !

DANS UN article publié dans *La Presse* du 14 mars dernier, sous la signature du journaliste Hugo Dumas touchant le traitement journalistique du procès de Davey Hilton, il est rapporté que j'ai tenu le propos suivant : « Les avocats ont tendance à dire publiquement, quand ils voient plusieurs journalistes ensemble et des caméras, que c'est un cirque. Un cirque, c'est avec des clowns. Les clowns, souvent, sont sur le banc. »

Il s'agissait d'une farce plate, d'une mauvaise boutade, d'un jeu de mots de mauvais goût, échappé en passant au milieu d'une conversation à bâtons rompus entre journalistes dans la salle de presse du Palais de justice. Cet écart de langage est inexcusable, et je tiens à présenter à la magistrature mes

plus sincères excuses pour ce manque de jugement. Mon propos ne représentait ni le fond de ma pensée au sujet du travail des juges, ni la réalité.

Je suis d'autant plus malheureux qu'à la rigueur, le lecteur a pu penser que la boutade s'adressait à la juge Rolande Matte, pour laquelle j'ai une grande admiration et qui a instruit le procès Hilton avec toute la dignité, la compétence, l'efficacité et l'esprit de justice qu'on peut souhaiter.

RODOLPHE MORISSETTE
journaliste

Désastre Internet

À LA SUITE de votre article paru dans *La Presse*, le lundi 2 avril 2001, « Le désastre Internet provoque une crise immobilière à San Francisco », j'aimerais vous faire part de mes commentaires.

Après la lecture de votre article j'étais stupéfaite, puisque nous vivons présentement le même scénario.

Nous sommes une petite entreprise de création de produits en verre soufflé, située en plein cœur de la « fameuse Cité du Multimédias ». L'entreprise, Verre Minuit, qui existe depuis près de six ans, est maintenant aux prises avec ce développement et l'envahissement des *dotcom*.

Depuis maintenant deux ans, les problèmes s'accumulent et nous rendent la vie très difficile et même dangereuse pour l'entreprise. Fermeture de l'eau sans

KARINE BOUCHARD
Verre Minuit Inc.

Quelle réduction
de taxes ?

BERNARD LANDRY me fait dresser les cheveux sur la tête régulièrement. Mais ce qui me choque profondément c'est la duperie quand il essaie de nous faire croire que le gouvernement a réduit les taxes alors qu'en réalité, il les a haussées de manière indirecte. Nous ne pouvons ni ne devons accepter les tricheurs. Nous ne pouvons plus accepter ce modèle prôné par le PQ. Je pense qu'une série d'articles pour montrer l'imposture du gouvernement au sujet des impôts serait indiquée.

GILLES GAUTHIER

Plateau :
quel est le problème ?

DANS L'ARTICLE intitulé « Forte hausse des demandes de fixation des loyers », on apprend que la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, a annoncé la création d'un groupe de travail qui se penchera sur « la problématique des logements abordables dans le Plateau Mont-Royal ». Une fois de plus, le gouvernement trouve un moyen de dépenser les fonds publics afin de solutionner un problème qui n'existe pas.

Problématique ? Quelle problématique ? Quel est le problème à ce que le prix des loyers augmente lorsque la demande augmente dans un secteur donné de la ville ? C'est la conséquence naturelle de l'offre et la demande, qui s'opère de la même façon dans toutes les sphères économiques de notre société. Y aura-t-il un groupe de travail qui se penchera sur « la problématique des logements sous-évalués », qui viendra en aide aux propriétaires de logements dans des quartiers où la demande est faible, dû à divers facteurs sociaux (transport en commun inadéquat, violence, etc.) ?

Pour la Régie du logement, l'augmentation de loyer est le résultat d'une simple équation ne tenant compte que de la hausse du coût de l'énergie et des taxes municipales. Les coûts d'entretien et de réparations qui augmentent au rythme de l'inflation dans tout ça ? Si la hausse est vraiment irraisonnée, il ne devrait pas y avoir preneur, mais il se trouve



Dans le Plateau Mont-Royal, les logements à louer se font rares et la demande plutôt forte.

que ces logements pourraient se louer très facilement au prix demandé par les propriétaires. Alors où est le problème ?

L'intervention du gouvernement met en relief une fois de plus la situation absurde où les propriétaires doivent se plier à toutes les volontés des locataires. Un système de protection des locataires qui leur permet de saccager leur logement, de ne pas payer leur loyer, et qui rend à peu près impossible les recours des propriétaires afin de se faire dédommager.

La solution à ce problème n'est pourtant pas si compliquée. Ayant moi-même été locataire en France et au Royaume-Uni, la situation du logement là-bas est totalement différente. D'abord, le locataire doit donner un acompte qui équivaut à quelques mois de loyer. Au moment de la location, le locataire et le propriétaire font un « état des lieux » : tapis en bonne condi-

tion, mur de la chambre à coucher abîmé, papier-peint en bon état..., et dans le cas de logements meublés, trois vases, deux fauteuils à l'état neuf, etc. Au terme du bail, un autre état des lieux est fait, et le propriétaire peut retenir un montant de l'acompte afin de couvrir les dommages au logement et remettre la balance au locataire. Le propriétaire a des recours légaux si cet acompte s'avérait insuffisant et le locataire peut aussi contester lorsqu'il a affaire à un propriétaire abusif.

Bien sûr, un système équitable tel celui-ci est à peu près impossible dans une Amérique du Nord paralysée par la rectitude politique. On parlerait ici d'un système favorisant le riche (propriétaire), oppresseur du pauvre (locataire).

RENÉ FLEURY
Laval

FORUM

L'Argentine encore une fois plongée dans une crise profonde

GRACIELA DUCATENZEILER
et SYLVAIN TURCOTTE

Les auteurs sont respectivement directrice du département de science politique de l'Université de Montréal et chercheur principal pour l'Amérique latine à la chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, à l'UQAM.

Dans un texte célèbre, Marx écrivait que les grands événements et les personnages historiques se répétaient toujours deux fois, une première en tant que drame et une seconde en tant que farce. L'Argentine, encore une fois confrontée à une crise qui menace les fondements mêmes de son économie et de sa stabilité politique, semble donner raison au philosophe allemand. Le pays se retrouve aujourd'hui dans une situation semblable à celle qu'il a connue, il y a un peu plus de dix ans et, une fois de plus, Domingo Cavallo, père du modèle économique mis en place au début des années 90, apparaît comme l'homme de la dernière chance pour sortir le pays de la récession et éviter une explosion sociale.

Le contexte de crise généralisée, qui avait mis un terme au gouvernement Alfonsín, en 1989, est réapparu la semaine dernière alors que les marchés financiers craignaient une suspension du paiement des intérêts de la dette externe du pays et que les grandes organisations syndicales annonçaient une grève générale pour s'opposer au plan de réactivation proposé par un nouveau ministre de l'économie dont la vie politique s'est limitée à une courte période de deux semaines. Après trois années successives sans croissance, malgré de nombreux plans d'ajustement qui n'ont rien amélioré et plusieurs ministres de l'Économie, l'Argentine est aujourd'hui, encore une fois, plongée dans une profonde crise, et ce alors que s'ouvre à Buenos Aires la rencontre des ministres du commerce extérieur des 34 pays des Amériques en vue du Sommet de Québec.



Le parallèle est important car certains considèrent que les origines de la crise actuelle sont en grande partie associées au modèle économique mis en place à partir du début des années 90 et qui repose sur une plus grande ouverture de l'économie argentine, dans les termes que proposent les milieux favorables à la ZLEA. La situation que vit l'Argentine aujourd'hui préfigure-t-elle les conditions dans lesquelles seront placés les pays latino-américains à la suite de l'entrée en vigueur de la future Zone de libre-échange des Amériques ? La question vaut la peine d'être posée, compte tenu de l'importance des transformations associées aux discussions en cours. Elle rend aussi nécessaire un bref retour en arrière afin d'identifier les fondements de la crise actuelle.

Cavallo, premier acte

En 1989, au moment où Carlos Menem arrive au pouvoir, la crise est si intense que le pays frôle la désintégration et le chaos social. À ce moment, deux problèmes doivent être résolus rapidement : une inflation qui atteint des taux annuels dépassant les 3000 % et un profond déséquilibre des finances publiques qui conduit à un surendettement extérieur. Deux voies seront privilégiées : l'ouverture totale de l'économie et un retrait rapide et massif de l'État de la sphère économique. Heureusement, l'option choisie par le président Menem permet d'apporter une solution à un problème qui semblait alors insoluble.

C'est Domingo Cavallo, super-ministre de l'Économie, qui fut l'artisan du « miracle ». Il y a dix ans, presque jour pour jour, il devenait l'homme fort du gouvernement péroniste. Le succès a été rapide car, à partir de 1991, on arrivait à réduire l'inflation et à dégager des excédents fiscaux, ce qui a contribué à réactiver l'économie dans un climat d'ouverture des marchés. Pièce maîtresse du programme de Cavallo, la Loi de la Convertibilité de 1991 établissait une parité fixe entre le dollar et le peso argentin, un système qui mit fin à l'inflation tout en redonnant confiance aux investisseurs étrangers. L'équilibre fiscal était rétabli par un programme de privatisation massif qui transfère au privé l'ensemble des secteurs publics (télécommunication, lignes aériennes, électricité, pétrole et gaz) et par une réforme du système des pensions qui réduit les responsabilités de l'État en matière de sécurité sociale. D'autre part, la réduction drastique des dépenses publiques en matière de santé et d'éducation ainsi que la suppression de plus de 100 000 emplois permettaient également de dégager des excédents budgétaires dans la première moitié des années 90 qui ont été dirigés vers le paiement du service de la dette externe.

Mais les moyens choisis pour permettre la stabilisation et le retour de la croissance ont de graves conséquences sociales. La surévaluation du peso pénalise les producteurs locaux car elle favorise les importations tout en produisant d'importants déficits commerciaux qui accélèrent l'endettement externe. Effets sociaux de ces politiques, le chômage officiel grimpe à 16 %, le salaire réel moyen est de 50 % inférieur à ce qu'il était en 1974 et la majorité des retraités reçoivent des prestations équivalentes à 150 dollars américains par mois. Réélu en



« Il est facile d'associer la crise que traverse le pays actuellement à la libéralisation commerciale et financière mise en place au début des années 90. Mais ces interprétations de nature économique laissent dans l'ombre une part essentielle du problème argentin car, depuis le début des années 30, presque tous les gouvernements se sont terminés par une crise profonde, générée par des tensions politiques fortes qui réduisent ou éliminent complètement la marge de manoeuvre des équipes au pouvoir », nous disent les auteurs. La visite d'une mission du FMI, en mai dernier, avait provoqué une manifestation monstre (notre photo) dans les rues de Buenos Aires.

1995, le gouvernement péroniste de Menem sera lui aussi rapidement placé dans une situation de crise provoquée par le coût social des mesures de Cavallo. Celui-ci abandonne le gouvernement en 1996 en claquant la porte et en accusant le président Menem d'être associé aux mafias argentines, ce qui n'améliore en rien la crédibilité des péronistes qui laisseront le pouvoir en décembre 1999 à Fernando de la Rúa, le président actuel, candidat d'une alliance entre le Parti radical et le Front Pays Solidaire (FREPASO).

Cavallo, deuxième acte

L'annonce du retour de Domingo Cavallo, il y a deux semaines, au poste de ministre de l'Économie argentine, survient après plusieurs mois d'une crise politique qui a éclaté lorsque le FREPASO, le parti politique associé à la coalition au pouvoir, a quitté le gouvernement en laissant le président de la Rúa complètement isolé. L'effet est immédiat sur l'évaluation du risque / pays, que les agences internationales augmentent rapidement. De la Rúa n'ayant plus aucune marge de manoeuvre sur le plan politique, le retour de Cavallo devient essentiel pour éviter l'effondrement. Mais comment pallier à l'absence d'appui politique ? Le nouveau ministre a mis une condition à sa nomination, l'octroi de « pouvoirs spéciaux » lui permettant d'appliquer son projet de réactivation économique. Ces pouvoirs spéciaux lui donnent les moyens de réorganiser la fonction publique, de créer ou d'éliminer des taxes et de déroger totalement ou partiellement aux lois qui affectent l'activité économique, et ce, sans que le Congrès ait les moyens d'intervenir.

La nomination de Cavallo plaît aux institutions financières internationales, qui placent leur confiance entre les mains du « père de la convertibilité », et désamorce, en partie, la contestation populaire réveillée par l'équipe économique précédente qui proposait, entre autres, de couper encore une fois dans les dépenses sociales pour diminuer le déficit budgétaire, une formule que le nouveau ministre a rejeté rapidement. Intitulé cette fois Loi de Compétitivité, le nouveau plan de sauvetage de l'économie argentine que propose Cavallo inclut une nouvelle taxe sur les chèques émis par la population et les entreprises, une mesure qui permettrait d'obtenir annuellement entre 1 et 2 milliards de dollars américains, et surtout, une hausse des barrières tarifaires du pays, qui passent de 14 à 35 %, dans le but de réactiver la production locale malmenée par la dévaluation brésilienne de janvier 1999, son principal partenaire commercial, et par la hausse du dollar américain, qui augmente le coût des exportations argentines par rapport aux autres monnaies fortes.

Le recours à des mesures protectionnistes de la part de l'Argentine pour réactiver son économie, et ce à trois semaines du Sommet des Amériques qui vise, rappelons-le, à éliminer les entraves au commerce sur une base continentale, mène à des questions importantes. L'ouverture totale de l'économie argentine n'ayant apporté que des bénéfices à court terme et étant à l'origine aujourd'hui de déséquilibres profonds, le nouveau programme d'urgence de Domingo Cavallo réintroduit des éléments propres à l'ancien modèle qu'il a lui-même contribué à faire disparaître. Si, au début des années 90, la solution à la crise passait

par l'ouverture de l'économie et un retrait de l'État, dix ans plus tard elle passe par une fermeture et par la création de nouvelles sources de taxations, des mesures qui entrent directement en conflit avec les principes associées à une éventuelle ZLEA. L'expérience de l'Argentine remet-elle en question le projet de libre-échange dans les Amériques ?

Il est facile d'associer la crise que traverse le pays actuellement à la libéralisation commerciale et financière mise en place au début des années 90 pour sortir l'Argentine du gouffre dans lequel elle s'enfonce une nouvelle fois. L'ouverture totale de l'économie semble être à l'origine des déséquilibres profonds qui ont ramené au pouvoir le père de la convertibilité pour sauver un gouvernement qui a perdu beaucoup de crédibilité auprès de la population argentine et des institutions financières internationales. Mais ces interprétations de nature économique laissent dans l'ombre une part essentielle du problème argentin car, depuis le début des années 30, presque tous les gouvernements se sont terminés par une crise profonde, générée par des tensions politiques fortes qui réduisent ou éliminent complètement la marge de manoeuvre des équipes au pouvoir. Et ces crises politiques ont frappé autant les gouvernements civils que les dictatures militaires, laissant présager l'existence d'un problème profond que l'Argentine n'arrive pas à résoudre.

La crise actuelle a encore une fois des origines politiques. En 1991, Cavallo avait été nommé ministre de l'Économie à l'invitation de Carlos Menem, dont les antécédents péronistes lui avaient permis de convaincre les travailleurs qu'ajustement et réformes économiques leur rapporteraient des bénéfices malgré les sacrifices qu'ils impliqueraient à court terme. Le libéralisme était présenté aux syndicats péronistes comme une stratégie de sortie de crise, et non pas comme un modèle économique irréversible, en rupture avec le populisme économique inauguré par Péron dans les années 40. Cette fois-ci invité par un président du Parti radical, adversaire historique du péronisme, élu sans l'appui des syndicats et affaibli par la rupture de la coalition qui

La situation que vit l'Argentine aujourd'hui préfigure-t-elle les conditions dans lesquelles seront placés les pays latino-américains à la suite de l'entrée en vigueur de la future ZLEA ?

lui avait permis de l'emporter face au péronisme, Cavallo est loin de pouvoir assurer le succès économique de son plan. La confiance du Fonds monétaire international et celle des entrepreneurs locaux suffiront-elles pour faire face à la tempête annoncée la semaine dernière par le nouveau ministre de l'Économie ? D'autre part, une nouvelle coalition partisane permettra-t-elle d'apporter les bases politiques au nouveau plan du sauveur de l'Argentine ?

Depuis 1983, alors qu'un gouvernement civil mettait un terme au dernier régime militaire, l'Argentine fait face à un défi de taille, celui de construire un régime politique démocratique stable coexistant avec un modèle économique libéral viable. La première partie de l'équation n'est pas encore vraiment gagnée ; même si la continuité des institutions démocratiques n'est pas remise en question, l'Argentine n'a pas encore trouvé les moyens d'assurer la stabilité de ses institutions et la survie politique des élus. Plus grave encore, la deuxième partie reste à résoudre et l'ouverture complète de l'économie, au début des années 90, n'a pas apporté les moyens d'assurer la croissance et le développement à long terme. Dans ce contexte, il faut souhaiter que Marx ait tort.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Peut-être oui, peut-être non

Une autre commission d'enquête sur la santé ! Après le Forum national de 1997, après la commission Clair au Québec, après d'autres commissions d'enquête mises sur pied dans d'autres provinces, voilà que le premier ministre Jean Chrétien institue à son tour une commission royale d'enquête sur les services de santé, laquelle sera présidée par son vieux copain Roy Romanow, l'ancien premier ministre de la Saskatchewan.

■ ■ ■

On ne chicanera pas M. Chrétien d'avoir confié la présidence de l'exercice à un allié sûr. Lucien Bouchard avait fait de même en confiant la présidence des états généraux du français à Gérard Larose.

Or, le Medicare est au Canada anglais ce qu'est la Charte de la langue française au Québec : un document sacré, lourd de symboles, quasiment intouchable. En nommant de vieux complices à ces postes névralgiques, tant M. Bouchard hier que M. Chrétien aujourd'hui s'assurent d'un certain contrôle sur l'opération.

Autre similitude, les deux hommes viennent du flanc gauche du parti au pouvoir. Tout comme M. Larose venait du mouvement syndical proche du PQ, M. Romanow vient du NPD, un parti qui a toujours eu des atomes crochus avec le PLC.

Mais surtout, tout comme M. Larose, avec sa réputation de radical, pouvait rassurer les purs et durs du PQ, M. Romanow, avec son « badge » néo-démocrate, rassurera l'intelligentsia libérale qui tient mordicus à préserver les principes directeurs du Medicare. L'ancien premier ministre saskatchewanais a aussi le mérite, lourdement symbolique, de venir de la province qui a donné naissance au système de santé public.

Les ressemblances ne s'arrêtent pas ici. Tout comme M. Larose, qui est plus fin négociateur que ne le laisse croire sa rhétorique incendiaire, M. Romanow, tout socialiste soit-il de réputation, est un politicien hyper-flexible, pragmatique jusqu'au bout des ongles.

Autrement dit, à supposer que M. Chrétien veuille apporter quelques changements à un système de santé qui éclate de partout, nul n'est mieux placé que Roy Romanow pour faire passer la pilule... tout comme Gérard Larose, avec sa grosse gueule et son image d'intransigeant défenseur de la loi 101, était bien placé pour faire avaler aux péquistes des politiques relativement modérées.

Tout cela procède de la très vieille règle politique qui veut que la droite soit mieux placée que la gauche pour faire passer des politiques de gauche... et vice-versa.

L'exemple le plus connu de ce phénomène est la reconnaissance de la Chine communiste par Richard Nixon — une décision qui aurait été moins bien acceptée si elle était venue d'un président démocrate soupçonné de nourrir quelque sympathie pour le communisme.

■ ■ ■

Bon. Voilà pour la politique. Maintenant, la vraie question : avons-nous besoin de cette nième enquête ?

Jean Chrétien en a besoin, c'est évident : depuis sa réélection, il n'a mis aucun projet nouveau sur la table. Intellectuellement, on est dans le vacuum absolu. Son gouvernement risquant de périr en tombant dans le vide — un vide actuellement comblé par le Shawinigate —, il faut bien que le premier ministre fasse au moins semblant de faire quelque chose, ne serait-ce que pour faire diversion. Et quel meilleur domaine que celui de la santé, préoccupation première des Canadiens ?

Retour à la question centrale : la population, elle, a-t-elle besoin de cette nième enquête ? Oui et non.

Oui, si cela permet de préparer les esprits à l'introduction d'une plus grande flexibilité dans le système. Oui, si c'est pour sortir du carcan étroit et archaïque d'un système dont les fondements ont été conceptualisés il y a 50 ans, avant le vieillissement de la population, avant les phénoménales avancées de la technologie médicale, avant l'explosion exponentielle des besoins.

Oui, si cela permet au fédéral de faire acte de contrition et d'humilité et de relâcher sa poigne sur un système qu'il ne finance actuellement qu'à hauteur de 15 % environ.

Non, si c'est pour maintenir le *statu quo* et continuer à tout analyser en fonction de la même vision manichéenne et nationaleuse (d'un côté le merveilleux système canadien, de l'autre l'abominable système américain... comme s'il n'y avait rien entre les deux, comme s'il n'y avait pas le modèle français, le modèle suédois, le modèle allemand, etc.).

Non, si c'est pour que le fédéral continue à jouer les matamores dans un système qui est non seulement financé majoritairement par les provinces, mais administré par les provinces.

En fait, Ottawa, avec sa pléthore de fonctionnaires en mal d'accroître leur fief, ne connaît rien aux services de santé. C'est au niveau des provinces que se trouve l'expertise. Tout comme l'éducation, la santé est une activité qui doit être gérée d'assez près, et qui ne s'accommode pas des grandes règles abstraites instituées au sommet des hiérarchies bureaucratiques. Déjà, l'on trouve, avec raison, que le MSS québécois est trop loin des réalités du terrain. Que dire de la bureaucratie fédérale !

Alors, quand on entend M. Chrétien parler de soins à domicile et d'assurance-médicaments, comme s'il ignorait que les provinces, dont le Québec, se sont déjà donné des programmes dans ces domaines-là, on a toutes les raisons de s'inquiéter.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

5 avril 2001

Page A16 manquante